



# VOUÉ à la sécurité des Montréalais

RAPP  RT ANNUEL 2012

## Mission

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements<sup>1</sup>.

En partenariat avec les institutions, les organismes socioéconomiques, les groupes communautaires et les citoyens du territoire de Montréal, le Service s'engage à promouvoir la qualité de vie de la communauté montréalaise en contribuant à réduire la criminalité, en améliorant le bilan routier, en favorisant le sentiment de sécurité et en développant un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

## Vision

En 2011, le SPVM jeta les bases pour amener la Police de quartier à sa forme achevée, soit : un service de police agile, performant et transparent qui s'intègre à la communauté qu'il dessert afin de mieux la servir. Un service de police où toutes les actions s'appuient sur une vision partagée pour la faire vivre au quotidien :

*« Au SPVM, chacun s'investit avec fierté dans sa communauté et tous peuvent en témoigner. »*

Cette vision s'appuie également sur les principes directeurs, les valeurs et les orientations stratégiques de l'organisation.

De plus, en 2012, le SPVM continua d'agir avec cette vision organisationnelle et avec les trois grandes orientations stratégiques mises de l'avant en 2011.

### Principes directeurs

- Se « challenger » et innover
- Soutien mutuel et collaboration
- La performance
- L'agilité

### Valeurs

- Le respect
- L'intégrité
- L'engagement

### Orientations stratégiques

1. Ancrer le service de police dans SA communauté
2. Assurer la sécurité publique
3. Développer une organisation agile, performante et efficiente, empreinte d'une culture d'engagement

<sup>1</sup> Articles 48 et 69 de la Loi sur la police, L.R.Q. c. P-13.1

# Table des matières

<b>Mot du président de la Commission de la sécurité publique</b> .....	<b>5</b>
<b>Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal</b> .....	<b>7</b>
<b>Un service dans SA communauté</b> .....	<b>8</b>
• Rapprochement auprès de la communauté montréalaise .....	9
• Intervention auprès de personnes mentalement perturbées ou en crise .....	10
• Intervention auprès de personnes en situation d’itinérance .....	11
• Plan stratégique en matière de profilage racial et social .....	12
<b>Pour une ville sécuritaire</b> .....	<b>14</b>
• Visibilité policière et gestion d’événements publics .....	15
• Sécurité routière .....	16
• Violence conjugale et intrafamiliale .....	17
• Lutte à la criminalité .....	18
<b>Un service engagé, performant et agile</b> .....	<b>22</b>
• Portrait des effectifs .....	23
• Structure organisationnelle .....	24
• Développement organisationnel .....	24
• Avancées technologiques et équipements .....	25
<b>Mouvement social au Québec</b> .....	<b>26</b>
<b>Le saviez-vous?</b> .....	<b>30</b>
<b>Organigramme du SPVM</b> .....	<b>32</b>
<b>Commission de la sécurité publique</b> .....	<b>33</b>
<b>Comité de direction du SPVM</b> .....	<b>33</b>
<b>Carte des postes de quartier</b> .....	<b>34</b>
<b>Statistiques</b> .....	<b>36</b>

« En tant qu'élu de Montréal, je tiens à remercier les policiers et policières et les employés civils du SPVM, qui, jour et nuit, veillent sur l'agglomération de Montréal. »

Christian G. Dubois, président de la Commission de la sécurité publique





## Mot du président de la Commission de la sécurité publique

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

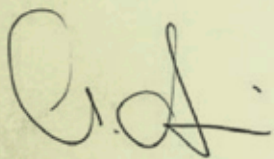
Depuis janvier 2013, j'ai le privilège d'agir à titre de président de la Commission de la sécurité publique et en tant que membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de la sécurité publique.

Il s'agit d'un rôle que j'occupe avec fierté, car la sécurité publique est sans aucun doute l'un des principaux facteurs pouvant influencer la qualité de vie dans une ville.

C'est pourquoi, en tant qu'élu de Montréal, je tiens à remercier les policiers et policières et les employés civils du SPVM, qui, jour et nuit, veillent sur l'agglomération de Montréal. La métropole est réputée pour être l'une des villes les plus sécuritaires au monde et cela est en grande partie attribuable au travail du SPVM.

Par ailleurs, comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport annuel, le SPVM compte plusieurs réalisations d'envergure à son actif en 2012.

Je salue, entre autres, les différentes initiatives mises de l'avant par le SPVM afin de se rapprocher davantage de la population montréalaise. En continuant à travailler de plus près avec différents acteurs, partenaires et organismes, ainsi qu'avec les citoyens de l'île de Montréal, le SPVM sera en mesure d'accomplir des réalisations encore plus grandes au cours des années à venir, j'en suis convaincu.



**M. Christian G. Dubois**

*Président de la Commission de la sécurité publique  
Membre du comité exécutif  
Responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens  
Conseiller de la ville – District de Bois-de-Liesse  
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro*

► **Pour connaître les membres de la Commission de la sécurité publique, consultez la page 33.**

« Voilà maintenant deux ans que je dirige le Service de police de la Ville de Montréal. Un service dont je suis très fier, car chaque jour des centaines de policiers et policières ainsi que du personnel civil assurent avec dévouement la sécurité de notre métropole. »

Marc Parent, directeur du SPVM



## Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal

Bonjour,

Voilà maintenant deux ans que je dirige le Service de police de la Ville de Montréal. Un service dont je suis très fier, car chaque jour des centaines de policiers et policières ainsi que du personnel civil assurent avec dévouement la sécurité de notre métropole.

Voué à la sécurité des Montréalais, c'est justement le titre de notre rapport annuel. C'est aussi ce que nous faisons au quotidien.

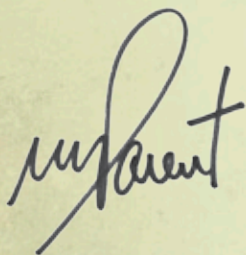
L'année 2012 aura d'ailleurs été, en terme de sécurité publique, un bel exemple du travail que nous sommes en mesure d'accomplir lorsque le respect, la transparence et l'engagement de tous sont au rendez-vous.

En effet, bien que les manifestations reliées à la cause étudiante aient eu lieu un peu partout au Québec, Montréal est rapidement devenu le centre névralgique du mécontentement populaire. Nous avons donc dû assurer la sécurité des citoyens, des automobilistes, des manifestants et des policiers lors des quelque 700 manifestations qui ont eu lieu sur notre territoire.

Être voué à la sécurité, c'est également voir au bien-être de tous. C'est dans cette optique que nous avons travaillé avec nos partenaires et collaborateurs afin de nous doter de plans stratégiques en santé mentale, en violence conjugale et intrafamiliale et en profilage racial et social.

Comme vous pourrez le constater en prenant connaissance de ce rapport annuel, la sécurité publique est une responsabilité partagée et c'est en travaillant ensemble que nous pouvons assurer le maintien de la paix sociale et de la sécurité dans chacun des quartiers de Montréal.

Bonne lecture.



**Marc Parent**

*Directeur  
Service de police de la Ville de Montréal*

► **Pour connaître les membres du comité de direction du SPVM, consultez la page 33.**



# UN SERVICE DANS SA COMMUNAUTÉ



*Plusieurs activités de prévention du vol d'appareils électroniques ont été réalisées. Dans le cadre du projet « sans-fil », des policiers ont prodigué des conseils de prévention aux usagers du réseau de transport en commun et leur ont offert des chiffons pour nettoyer les cellulaires, accompagnés d'une carte-conseil.*



*La première orientation stratégique du SPVM, soit celle d'ancrer le Service dans SA communauté, repose sur la volonté de l'organisation de favoriser une plus grande proximité entre ses policiers et les citoyens.*

*Par le fait même, le Service cherche à susciter une meilleure compréhension des préoccupations, ainsi que des dynamiques de chacun des quartiers, afin que les interventions et les activités soient adaptées aux différents besoins en matière de sécurité. Il s'agit ainsi de faire du SPVM un service de police intégré à sa communauté, afin de mieux la servir.*

### **Rapprochement auprès de la communauté montréalaise**

En 2012, le SPVM continua à mettre l'accent sur des relations policiers-citoyens basées sur la confiance et le respect mutuel.

En conséquence de quoi de nombreuses initiatives ont été réalisées par le personnel du Service afin de se rapprocher de la population et de s'impliquer dans la communauté qu'il dessert.

Dans un premier temps, mentionnons la participation du SPVM au mouvement de la « Course au flambeau » des agents de la paix. Par leur implication à ce mouvement, les policiers du SPVM ont fait preuve de solidarité envers la cause des *Olympiques spéciaux Québec* en organisant et en participant à diverses activités afin d'amasser des fonds pour permettre aux personnes atteintes d'une déficience intellectuelle de participer à des programmes d'entraînement et des compétitions sportives.

Parmi les activités de collecte de fonds qui ont été organisées, notons la quatrième édition du « Défi de l'ours polaire », au cours de laquelle des employés du SPVM bravèrent le froid en sautant dans des eaux glacées.

Ensuite, soulignons les initiatives mises en place par les diverses unités du Service, afin de s'investir dans la vie de communauté des différents quartiers. À titre d'exemple, citons le projet d'arts martiaux « Contact » qui a été mis sur pied dans la communauté maghrébine du quartier Saint-Michel.

*L'Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ÉSUP) a effectué plus de 700 interventions au cours de ses 6 premiers mois de service, soit de juin à décembre 2012. Chacune des équipes de patrouille est composée d'un policier et d'un intervenant spécialisé en santé mentale du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance.*



... « soulignons les initiatives mises en place par les diverses unités du Service, afin de s'investir dans la vie de communauté des différents quartiers. »

Dans cette même ligne de pensée s'inscrit une panoplie d'activités qui cible la jeunesse montréalaise. Entre autres, mentionnons l'activité « Le Mondial de soccer de Montréal » ainsi que le tournoi organisé avec les jeunes de la Ligue de basketball de Lachine. Ces rassemblements sportifs permirent de favoriser le développement de liens de confiance et de démystifier le travail policier auprès des jeunes participants.

Le SPVM a également participé à des programmes pour contrer le décrochage scolaire en milieu défavorisé, dont la huitième édition du projet « Classe Affaires ». Dans le cadre de ce projet, des élèves des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire ont été initiés à la carrière de policier.

Il faut également mentionner tout le travail effectué dans une optique de prévention. Notons, entre autres, l'organisation d'une journée d'échange d'informations sur l'intimidation, avec le *Groupe relais montréalais*, qui avait pour objectif de prévenir la violence en milieu scolaire. Des centaines d'intervenants des commissions scolaires montréalaises, des partenaires et des agents sociocommunautaires du SPVM ont participé à cette journée afin d'échanger leurs points de vue et opinions sur la façon d'offrir un climat sain et sécuritaire en milieu scolaire.

Outre les initiatives de prévention effectuées auprès des jeunes, le SPVM a également entrepris des actions auprès d'autres clientèles vulnérables, dont les personnes âgées. Entre autres, le Service travailla de concert avec différents intervenants pour agir auprès des personnes âgées, en matière de sécurité, de santé et d'environnement social, et ce, dans un but de prévention.

Au-delà des initiatives mentionnées ci-haut, soulignons également tout le travail de prévention effectué au quotidien par le personnel du SPVM, dont les patrouilleurs et les agents sociocommunautaires dans les différents postes de quartier. Ces derniers continuèrent le déploiement de leurs efforts afin de consolider des relations de confiance avec la population, dont les jeunes et les aînés, ainsi que le développement de liens avec les organismes communautaires et les institutions.

### **Intervention auprès de personnes mentalement perturbées ou en crise**

En 2012, le SPVM a poursuivi les démarches entreprises, en collaboration avec différents partenaires et intervenants, dans le but de mettre en place des solutions et des pratiques adaptées aux différentes situations qui peuvent survenir lors d'interventions auprès de personnes mentalement perturbées ou en crise.

Ces démarches ont mené à la création de l'Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ÉSUP) dans le cadre d'un projet pilote. Formée de policiers et d'intervenants spécialisés en santé mentale du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance, l'ÉSUP a pour mission de prêter main-forte aux patrouilleurs, une fois les lieux sécurisés, lors d'interventions durant lesquelles des personnes en crise ou dont l'état mental est perturbé sont impliquées. Elle facilite aussi l'accès, pour ces mêmes personnes, aux services adaptés à leurs besoins, que ce soit en matière de justice, de santé ou de soutien.

Outre la création de l'ÉSUP, le SPVM a mis sur pied un comité de vigie « santé mentale », et ce, toujours dans l'optique de travailler de plus près avec les principaux acteurs de la communauté. La mise sur pied de ce comité avait pour objectif de mieux tenir compte des préoccupations de la population en matière d'intervention auprès de cette clientèle vulnérable.

Le SPVM a également organisé des conférences dans le but de démystifier les problèmes de santé mentale, de concert avec divers partenaires, tant à l'intention de publics internes que de publics externes.

Des séances de formation ont également été données à l'intention des patrouilleurs de postes de quartier afin de mieux les outiller pour intervenir auprès de personnes en situation de crise.

Ce faisant, des travaux furent amorcés dans le but de créer une équipe de patrouilleurs volontaires affectés pour répondre en priorité aux appels d'urgence qui impliquent des personnes en crise. Cette nouvelle équipe verra le jour au cours de l'année 2013 et les patrouilleurs qui en feront partie recevront une formation spécifique, afin d'être en mesure de désamorcer rapidement ces situations d'urgence.

Enfin, le SPVM a élaboré le *Plan d'action stratégique en matière de santé mentale 2013-2015*. Ce plan tend à assurer une plus grande capacité d'agir du Service dans ce domaine afin de permettre une intervention adéquate auprès des personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale et de ceux qui les entourent.

En outre, le plan fait état de trois principaux éléments sur lesquels le SPVM devra continuer son travail soit : l'amélioration de l'expertise organisationnelle afin de doter le Service de moyens pour mieux soutenir le travail des policiers; le développement des habiletés policières dans le but de rendre plus efficaces les interventions; la création, le maintien et l'amélioration des interfaces entre les milieux, afin de renforcer les partenariats et les collaborations.

### **Intervention auprès de personnes en situation d'itinérance**

Dans le cadre de leur travail les policiers du SPVM sont appelés à composer avec diverses problématiques d'ordre social qui sont inhérentes à une métropole comme Montréal, dont celle de l'itinérance. À cet égard, mentionnons que le SPVM reçoit plus de 10 000 appels par année concernant des personnes en situation d'itinérance.

D'emblée, signalons l'événement qui eut lieu le 6 janvier 2012 à la station de métro Bonaventure, lors duquel une intervention policière auprès d'un itinérant en détresse psychologique s'est soldée par le décès de ce dernier. Pour le SPVM, cet événement réitère de nouveau l'urgence de poursuivre les efforts déployés au cours des dernières années et d'agir en collaboration avec les partenaires.

À ce titre, en 2012, le SPVM continua de travailler en étroite collaboration avec différents acteurs clés afin de mettre en place des façons de faire adaptées à cette réalité sociale.

Tout d'abord, en ce qui concerne la philosophie d'intervention du SPVM auprès de personnes en situation d'itinérance, le Service mit sur pied une approche qui amène les policiers à prendre en compte les différents facteurs qui contribuent à la commission d'infractions afin d'opter pour un plan de réponse adapté à chaque situation. L'intervention peut donc se faire de différentes façons, selon le degré de récidive, de l'intervention du patrouilleur jusqu'à la prise en charge par l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (ÉMRII) et à l'utilisation des ressources en place dans les postes de quartier.

... « en ce qui concerne la philosophie d'intervention du SPVM auprès de personnes en situation d'itinérance, le Service mit sur pied une approche qui amène les policiers à prendre en compte les différents facteurs qui contribuent à la commission d'infractions afin d'opter pour un plan de réponse adapté à chaque situation. »



Quant à l'ÉMRII, notons qu'en janvier 2012, de nouveaux policiers et intervenants du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance sont venus se greffer à cette équipe. Ensemble, ils assurent un suivi auprès de personnes en situation d'itinérance qui font l'objet d'interventions policières à répétition et qui sont aux prises avec des facteurs de vulnérabilité, et ce, afin de favoriser leur réinsertion. Ils offrent également du soutien aux patrouilleurs de première ligne dans la résolution de problématiques locales reliées à des personnes itinérantes.

À ce propos, mentionnons que le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS) effectua une évaluation de l'ÉMRII. Cette évaluation démontra que, jusqu'à présent, l'ÉMRII a contribué à la réinsertion sociale de personnes itinérantes et amélioré l'accès à des services sociaux et de santé adaptés aux conditions spécifiques des personnes référées. De plus, cette évaluation démontra que cette équipe a stimulé le développement d'outils d'intervention et de sensibilisation à l'intention des policiers.

Par ailleurs, dans une perspective de développement des habiletés du personnel policier, des activités d'apprentissage furent organisées et des outils de soutien développés, dont, entre autres, des simulations d'appels avec du personnel de postes de quartier. Des capsules d'information et de sensibilisation furent également publiées sur le portail de formation du SPVM, dans lesquelles se retrouvent, notamment, des témoignages de la part d'intervenants et d'anciens itinérants.

### **Plan stratégique en matière de profilage racial et social**

Pour concrétiser la vision du SPVM qui tend à rapprocher davantage le personnel de la communauté montréalaise, il est primordial que les interventions policières soient effectuées avec équité et dans le respect des droits de tout un chacun. C'est dans cette ligne de pensée que l'organisation a pris l'engagement de prendre des actions en matière de profilage racial et social.

Ainsi, en janvier 2012, le SPVM a rendu public son *Plan stratégique en matière de profilage racial et social 2012-2014*, lequel aspire à prévenir, agir et contrer ces comportements.

Pour guider l'élaboration de ce plan, le Service a tenu une vaste consultation à l'interne et à l'externe en 2011. Les constats issus de ces consultations ont permis d'identifier trois défis auxquels le SPVM doit répondre en matière de profilage racial et social et qui sont au cœur de ce plan : favoriser les comportements éthiques et non discriminatoires; maintenir la confiance et le respect de la communauté; agir sur les comportements inappropriés.

À ce jour, plusieurs initiatives découlèrent de ce plan et permirent de poser des actions concrètes afin de relever ces défis. Par exemple, des formations adaptées ont été offertes à des policiers de postes de quartier aux caractéristiques sociodémographiques particulières afin de susciter des réflexions sur les relations police-citoyen dans leur quartier respectif. Ces formations se poursuivront en 2013. Une tournée des unités opérationnelles a également été effectuée, afin d'échanger des opinions, points de vue et idées sur cette problématique avec le personnel de gestion, comprendre ses préoccupations et discuter des attentes du Service en matière de profilage racial et social.

... « des formations adaptées ont été offertes à des policiers de postes de quartier aux caractéristiques sociodémographiques particulières afin de susciter des réflexions sur les relations police-citoyen dans leur quartier respectif. »

De plus, un carnet multilingue « *Mieux communiquer pour mieux intervenir* » fut produit à l'intention des patrouilleurs. Traduit en 10 langues, ce carnet permet de faciliter la communication entre les patrouilleurs et les citoyens lors d'une intervention policière, jusqu'au moment où un interprète est disponible et ainsi diminuer les risques de malentendus que peut engendrer une barrière linguistique.

Le SPVM participe aussi à différents groupes de travail et comités externes afin de travailler continuellement sur les meilleures pratiques à mettre en place en matière de profilage racial et social. En plus d'œuvrer de concert avec la Ville de Montréal et la Société de transport de Montréal (STM), le Service participe notamment à un comité provincial coordonné par le ministère de la Sécurité publique.

# POUR UNE VILLE SÉCURITAIRE



*Des patrouilleurs à vélo du SPVM remettent des phares aux cyclistes dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur l'importance pour ces derniers d'être visibles lorsqu'ils circulent à vélo à la noirceur.*



*La deuxième orientation stratégique du SPVM consiste à assurer la sécurité publique. Pour ce faire, le Service centre ses activités sur les quatre grandes priorités opérationnelles suivantes : la prévention et la lutte à la criminalité; le maintien du sentiment de sécurité; la sécurité routière; et le partage harmonieux de l'espace urbain.*

### **Visibilité policière et gestion d'événements publics**

La présence des policiers, au quotidien, dans les différents quartiers est essentielle à la réalisation de la mission du SPVM de protéger la vie et les biens des citoyens et de maintenir la paix et la sécurité publique; de même que pour préserver le sentiment de sécurité de la population montréalaise.

Ainsi, en 2012, en plus de répondre à quelque 426 055 appels de service, les policiers du SPVM ont continué à déployer des efforts afin d'assurer une visibilité policière sur le territoire de l'île de Montréal.

Entre autres, mentionnons les démarches qui furent mises en place afin d'arriver à une meilleure gestion des foules en soirée, à des endroits désignés (ex. endroits «licenciés», restaurants, festivals...) où certaines problématiques observées venaient troubler la paix publique.

Ainsi, des effectifs policiers, dont du personnel de postes de quartier, des groupes d'intervention, du groupe ÉCLIPSE, de la Cavalerie et de l'unité canine, ont été déployés aux périodes de haute fréquentation de façon préventive. L'objectif en était l'encadrement de ces foules afin de diminuer la criminalité et les crimes de violence, ainsi que d'assurer la quiétude et la qualité de vie des résidents.

Le SPVM assure également la sécurité de l'ensemble de la population lors d'événements publics. À ce sujet, précisons qu'en 2012 le Service dut ajuster ses façons de faire en matière de gestion d'événements publics en raison du nombre exceptionnel de manifestations qui eurent lieu dans le cadre du mouvement social qu'a connu le Québec. D'ailleurs, jamais un corps policier au Québec, voire même au Canada ou aux États-Unis, ne fut confronté, quotidiennement, à un mouvement social d'une telle intensité (voir p. 26).

---

*Affiche officielle de la campagne «**Je sors avec ma gang, je repars avec ma gang**». Cette campagne, destinée à faire de la prévention en matière d'agression sexuelle, a été diffusée dans des établissements qui détiennent un permis d'alcool du boulevard Saint-Laurent, ainsi que dans des établissements scolaires.*



Il fallut donc tenir compte de cette réalité lors de la planification de chacun des services d'ordre organisés pour les différents événements tenus à Montréal pendant la saison estivale. Le SPVM entreprit ainsi des démarches auprès de chacun des promoteurs de ces événements dans le but de mettre en place des mesures spécifiques et adaptées pour assurer la sécurité de tous.

### **Sécurité routière**

Au cours de la dernière année, le SPVM continua de faire de la sécurité routière sur le territoire de l'île de Montréal une priorité. Ainsi, de nombreux efforts furent consentis dans l'optique d'améliorer la fluidité de la circulation et d'assurer la sécurité des utilisateurs du réseau routier.

Outre les nombreuses campagnes de prévention organisées chaque année en partenariat avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), une nouvelle campagne a été lancée en 2012, de concert avec la Ville de Montréal. Intitulée « 100 % Vigilant », cette campagne avait pour objectif d'inciter les piétons, les cyclistes et les automobilistes à faire preuve de vigilance lors de leurs déplacements. Il s'agit là de l'une des plus importantes campagnes en matière de sécurité routière jamais réalisées à Montréal, en raison du nombre de partenaires et du territoire couvert. En plus de s'étendre sur l'ensemble du territoire montréalais, cette campagne a également été déployée dans les 19 arrondissements de la métropole et dans les écoles des cinq commissions scolaires de l'île.

En plus de cibler les différents types d'utilisateurs du réseau routier dans ses campagnes de prévention, le SPVM agit également pour cibler certaines problématiques qui ont été identifiées sur le territoire. C'est dans cette ligne de pensée que l'opération « 100 % vigilant à l'intersection » vit le jour. Cette importante opération policière fut tenue à plus de 50 intersections sur l'ensemble du territoire montréalais afin d'inciter les citoyens à redoubler de prudence, et ce, dans le but de diminuer le nombre d'accidents qui surviennent aux intersections.

Plusieurs initiatives furent également réalisées au cours de l'année afin de répondre à des problématiques locales dans les différents quartiers. Parmi celles-ci, mentionnons le projet mis sur pied par un poste de quartier afin d'augmenter la présence policière à proximité des endroits fréquentés par les personnes âgées en vue d'assurer la sécurité de cette clientèle plus vulnérable lors de leurs déplacements.

Soulignons également la campagne de prévention qui s'est tenue à l'intention des aînés, en collaboration avec la SAAQ et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires. L'objectif était de sensibiliser les aînés aux bonnes habitudes à prendre en tant que piéton. Un signet avec des conseils de prévention était ainsi glissé à l'intérieur des ordonnances remises aux clients.

En ce qui concerne le bilan routier pour l'année 2012, notons que le nombre de collisions qui impliquèrent des automobilistes a diminué de 7,7 %, comparativement à 2011. Le nombre de collisions qui impliquèrent des piétons, quant à lui, a diminué de 13,3 %. En ce qui concerne le nombre de collisions avec des cyclistes, ce dernier a augmenté de 16,1 % en 2012, par rapport à 2011. Précisons, toutefois, que le nombre de ce type de collisions survenues en 2012 est comparable à celui de 2010.

***Pour obtenir le bilan routier 2012 au complet, consultez les pages 40 et 41.***

### Réseau de transport en commun

Au cours de l'année 2012, le SPVM travailla de concert avec la Société de transport de Montréal (STM), afin d'assurer la sécurité des usagers du réseau de transport en commun et de contribuer au sentiment de sécurité de ces derniers.

D'une part, le Service assura une présence policière dans les stations de métro aux heures de pointe. Les policiers étaient présents, avec les agents de la STM, pour faciliter la circulation des passagers dans le métro et ainsi favoriser la fluidité des trains.

D'autre part, diverses campagnes de prévention et de sensibilisation furent effectuées auprès des usagers du métro et auprès de la population. Par exemple, les agents sociocommunautaires du SPVM firent des présentations dans des écoles secondaires afin d'inciter les jeunes à adopter de bons comportements dans le métro, et ce, à l'aide d'une capsule vidéo élaborée tout particulièrement à l'intention des jeunes.

Enfin, le SPVM continua également de déployer des efforts pour contrer le vol d'équipements électroniques dans le métro, et ce, tant en matière de prévention que de répression. D'ailleurs, une diminution notable (42 %) des vols qualifiés dans le métro a été observée en 2012.

### Violence conjugale et intrafamiliale

Chaque année, le SPVM reçoit plus de 15 000 appels pour des cas de violence conjugale ou intrafamiliale. Par ailleurs, les infractions dans un contexte conjugal ou intrafamilial comptent à elles seules pour 33 % de tous les crimes contre la personne commis sur le territoire montréalais.

Puisque seulement une minorité de ces infractions sont rapportées à la police, il est possible de présumer de l'ampleur du phénomène. C'est pourquoi, en 2012, le SPVM a continué à accorder une attention particulière à ce type de criminalité. De nombreux efforts ont ainsi été investis en vue d'enrichir et de formaliser de manière continue les pratiques policières de première ligne.

... « en 2012, le SPVM a continué à accorder une attention particulière à ce type de criminalité. De nombreux efforts ont ainsi été investis en vue d'enrichir et de formaliser de manière continue les pratiques policières de première ligne. »

Le SPVM procéda, notamment, à la réalisation et au lancement du nouveau *Plan quinquennal en matière de violence conjugale 2013-2017*. Ce plan propose des actions qui s'inscrivent dans une logique d'intervention concertée afin d'assurer une actualisation continue des pratiques policières. Il met également l'accent sur l'importance des partenariats et sur le renforcement du suivi des dossiers en matière de violence conjugale et intrafamiliale sur le plan organisationnel.

Le SPVM a aussi étendu le projet « Première ligne » sur l'ensemble du territoire qu'il dessert. Rappelons que ce projet fut lancé en 2011, dans le cadre d'un projet pilote, afin d'offrir à un individu arrêté pour une infraction en matière de violence conjugale, la possibilité d'obtenir un service de soutien psychosocial. Notons qu'il a été décidé d'élargir ce projet en raison du taux d'acceptation élevé de ce service par les prévenus. Le projet « Première ligne » a pour objectif, entre autres, de prévenir les récidives et de sensibiliser l'individu aux conséquences de la violence conjugale.



Plusieurs initiatives furent également mises en place localement, et ce, toujours dans une optique d'amélioration des pratiques. Premièrement, des journées de réflexion en violence conjugale et des rencontres de partage ont été organisées en collaboration avec divers partenaires. Le but de ces rencontres était d'informer et d'outiller les intervenants du milieu qui ont à intervenir au regard de cet enjeu, ainsi que de faciliter le réseautage.

Deuxièmement, plusieurs postes de quartier présentèrent, dans leur quartier, la pièce de théâtre « La larme du silence », laquelle dénonçait la violence physique et psychologique dans un cadre de violence conjugale. De surcroît, une période de discussion avec des professionnels en matière de violence conjugale fut tenue après les représentations.

Enfin, mentionnons la mise sur pied d'un projet pilote qui venait renforcer le suivi auprès des individus qui font face à des allégations de violence conjugale ou intrafamiliale, tout au long du processus judiciaire. Dans le cadre de ce projet pilote, les policiers du secteur désigné ont assuré un suivi plus serré des conditions de mise en liberté des suspects et ont maintenu un contact avec les victimes.

### **Lutte à la criminalité**

D'emblée, soulignons que la criminalité a diminué à Montréal au cours des deux dernières décennies. Malgré cette tendance générale à la baisse, et comme chaque année, le SPVM continue de prioriser la lutte et la prévention de certaines formes de criminalité en raison de leurs conséquences pour les victimes, de l'insécurité qu'elles génèrent ou de leur fréquence. Par conséquent, trois cibles spécifiques sont demeurées prioritaires pour le SPVM, soit la criminalité de violence, le trafic de stupéfiants et enfin le vol d'identité, la fraude et la cybercriminalité.

... « la criminalité a diminué à Montréal au cours des deux dernières décennies. Malgré cette tendance générale à la baisse, et comme chaque année, le SPVM continue de prioriser la lutte et la prévention de certaines formes de criminalité en raison de leurs conséquences pour les victimes, de l'insécurité qu'elles génèrent... »

### **Crime organisé**

En 2012, certains meurtres et tentatives de meurtres liés au milieu du crime organisé ont retenu l'attention des médias. Ces événements ont démontré une certaine instabilité dans le milieu criminalisé.

Le SPVM a continué de travailler de concert avec ses partenaires pour assurer le partage d'informations et déployer de nombreux efforts pour lutter contre le crime organisé.

Diverses unités du Service agissent dans cette perspective tout au long de l'année, dont le groupe ÉCLIPSE. Le travail sur le terrain de cette escouade spécialisée permet d'améliorer la collecte de renseignements, de faire avancer des enquêtes et de procéder à des arrestations. De plus, la présence d'ÉCLIPSE aux endroits fréquentés par les acteurs du crime organisé avait également comme objectif de prévenir des affrontements violents.

## Stupéfiants

Des efforts continus ont été consentis en 2012 par le SPVM et ses partenaires pour lutter contre le trafic de stupéfiants sur le territoire montréalais. Entre autres, de nombreuses opérations pour freiner tant la distribution que la production de stupéfiants furent organisées. Voici quelques exemples d'opérations d'envergure menées au cours de la dernière année.

**« Des efforts continus ont été consentis en 2012 par le SPVM et ses partenaires pour lutter contre le trafic de stupéfiants sur le territoire montréalais. Entre autres, de nombreuses opérations pour freiner tant la distribution que la production de stupéfiants furent organisées. »**

Une enquête permit d'intervenir sur l'ensemble d'une chaîne de production de stupéfiants d'un réseau d'envergure sur la Rive-Nord de Montréal lié au crime organisé montréalais. Il s'agissait d'une première au Québec, sinon au Canada, où un service de police intervenait sur l'ensemble de la chaîne de production de drogues de synthèse.

Une autre mena au démantèlement d'un lieu de fabrication de drogues de synthèse à Saint-Félix-de-Valois. Notons que les installations avaient une capacité de production de plus de 20 millions de comprimés annuellement et que tout porte à croire qu'il s'agissait de l'un des gros fournisseurs de ce type de produits au Québec.

Le SPVM participa également à une opération coordonnée par la Sûreté du Québec qui mena au démantèlement d'un important réseau de trafiquants impliqués dans l'importation, le transport et la distribution de stupéfiants à grande échelle, partout au Québec et dans certaines provinces au Canada. Plus d'une centaine de personnes furent arrêtées, dont les têtes dirigeantes du réseau. Précisons qu'environ mille policiers d'une vingtaine de corps policiers participèrent à cette opération qui constitua la plus importante du genre depuis 2009.

## Crimes contre la propriété

### Fraudes

En 2012, différents projets d'enquête furent réalisés avec pour objectif de mettre un terme à des activités de clonage de cartes d'identité.

Ces derniers ont permis, notamment, de procéder au démantèlement de 15 laboratoires de faux documents, et à saisir une impressionnante quantité de dispositifs de clonage en plus de matériaux utilisés pour la fabrication de ces dispositifs.

Ces enquêtes menèrent également à l'arrestation de plusieurs organisations de fraudeurs impliquées dans la fabrication et l'installation des dispositifs de clonage sur les guichets automatiques des institutions financières. Notons que certaines de ces organisations de fraudeurs étaient reliées aux activités de gangs de rue.

Le SPVM déploya également de nombreux efforts pour contrer d'autres types de fraude. À titre d'exemple, soulignons une fraude d'envergure réalisée dans le milieu du voyage. De fait, le Service mit un terme à une activité de revente de forfaits de voyage effectuée aux dépens de plus de 1 000 voyageurs et de l'agence elle-même.

En plus des projets d'enquête qui furent effectués en 2012, le SPVM poursuit également ses efforts de prévention face aux différents types de fraudes, dont le vol d'identité. Entre autres, des conférences furent organisées, notamment à l'intention des aînés.

De surcroît, le SPVM participa au forum annuel sur la fraude et la contrefaçon avec la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et la Banque du Canada. Ce forum permit aux participants d'enrichir leurs connaissances et de demeurer à l'affût des nouvelles tendances en matière de fraude.

### **Méfais dans le métro**

En avril et en mai 2012, plusieurs actes criminels furent commis dans le réseau du métro de Montréal avec pour objectif de perturber la fluidité des trains.

Entre autres, quatre événements sont survenus en avril, lors desquels des bombes fumigènes furent projetées dans des stations de métro de façon concertée. Un événement similaire est également survenu en mai, alors que des engins fumigènes furent lancés dans trois stations de métro.

Ces actes s'inscrivaient dans le mouvement social qu'a connu le Québec en 2012. Ils amenèrent toutefois le SPVM à mettre en place un plan de visibilité dans le réseau de métro afin d'accroître la présence policière sur les quais et de préserver le sentiment de sécurité des passagers. Notons également que des enquêtes effectuées par le Service, ainsi que la collaboration de citoyens, ont mené à quatre arrestations.

### **Autres**

Plusieurs actions ont également été mises de l'avant dans le but de répondre à des préoccupations de citoyens. À ce propos, le projet « Numéro », lancé en 2011 par un poste de quartier dans le but de contrer le vol de vélo, fut déployé sur l'ensemble du territoire.

**« Plusieurs actions ont également été mises de l'avant dans le but de répondre à des préoccupations de citoyens. »**

De plus, des agents sociocommunautaires, en collaboration avec des étudiants en techniques policières du cégep Ahuntsic, firent du porte-à-porte dans des édifices à logements multiples afin de faire de la prévention quant aux introductions par effraction. Ils informèrent les résidents, majoritairement des personnes âgées, sur les comportements à adopter afin de prévenir et réduire les risques d'être victime de ce type de délit.

### **Crimes contre la personne**

Au cours de l'année 2012, le SPVM continua de traiter avec importance les crimes contre la personne, et ce, tant en matière d'homicides, de tentatives de meurtre, que de voies de fait, d'agressions sexuelles ou de vols qualifiés.

À titre d'exemple, soulignons l'affaire Magnotta qui a attiré l'attention de la population et des médias à Montréal, au Canada et à travers le monde entier. En effet, au printemps 2012, la recherche d'un suspect pour un homicide commis à Montréal, Luka Rocco Magnotta, se transforma rapidement en une intervention policière internationale.

Grâce à l'expertise policière du SPVM et à la collaboration de différents corps policiers du Canada, des États-Unis, d'Europe et d'Interpol, Luka Rocco Magnotta a été arrêté dans un commerce de Berlin (Allemagne) le 4 juin, et rapatrié vers le Canada le 18 juin afin de comparaître devant les tribunaux.

### **Crimes technologiques**

En ce qui concerne la criminalité informatique, le SPVM travailla et travaille encore en étroite collaboration avec la Sûreté du Québec et les autres corps policiers dans le but de lutter contre ce type de crime.

Soulignons, par exemple, l'enquête menée par une équipe formée de membres du SPVM, de la Sûreté du Québec, du Service de police de l'agglomération de Longueuil et du Service de police de Laval qui permit d'affaiblir un réseau d'intrusion informatique relié au collectif *Anonymous* au Québec. Cette enquête, d'une durée d'un mois, mena à six arrestations dans différentes régions du Québec, ainsi qu'à trois arrestations en France. Par la suite, le SPVM continua l'analyse des données recueillies afin de permettre la poursuite de l'enquête.



# UN SERVICE ENGAGÉ, PERFORMANT ET AGILE



*Des étudiants se sont joints à l'équipe du SPVM pour la saison estivale, à titre de cadets policiers. Ces derniers ont participé, entre autres, à des campagnes de prévention, offert un soutien lors d'événements sportifs ou culturels et fait de la patrouille préventive.*

*La troisième orientation stratégique du SPVM fait du Service une organisation agile, performante et efficiente. Elle a également pour objectif de développer une culture d'engagement au sein du personnel, et ce, afin de faire en sorte que tout un chacun puisse réaliser ses fonctions en s'inspirant de la vision, des valeurs et des principes directeurs de l'organisation.*

### **Portrait des effectifs**

Au 31 décembre 2012, le SPVM comptait à son embauche 4 497 policiers (excluant les policiers auxiliaires permanents) pour assurer la sécurité des Montréalais, le maintien de l'ordre et de la paix publique. Avec l'ajout de l'ensemble du personnel civil, l'effectif du SPVM se chiffrait à un peu plus de 6 000 employés.

En 2012, le SPVM comptait 1 542 employés civils, lesquels occupaient une centaine de fonctions différentes. De par leurs différents champs d'expertise, ces derniers contribuent à la sécurité et au bien-être des citoyens, et ainsi à la réalisation de la mission du SPVM. À ce sujet, précisons que 60 % du personnel civil effectue du travail de première ligne et que 15 % du personnel civil offre un soutien dans les unités opérationnelles.

Par exemple citons le travail effectué par le personnel qui répond aux appels téléphoniques au centre d'appels d'urgence 9-1-1. Mentionnons également les brigadiers scolaires qui aident les écoliers alors qu'ils traversent aux intersections, à l'aller et au retour de l'école, afin de prévenir les accidents de circulation, tout en promouvant les règles de sécurité.

### **Quelques statistiques**

Quant à la composition de son effectif, le SPVM déploie de nombreux efforts afin que ce dernier soit représentatif de la population qu'il dessert. Notons qu'en 2012, près de 11 % du personnel policier du SPVM était issu d'une minorité visible, d'une minorité ethnique ou encore d'origine autochtone. Les femmes, quant à elles, représentaient 30,9 % de l'effectif policier.

En ce qui concerne les années de service du personnel policier, 77,7 % des policiers comptaient dix années de service ou plus, dont 28,2 % avaient de dix à quatorze années d'ancienneté et 24,8 % de quinze à dix-neuf années d'ancienneté.

Pour ce qui est de la scolarité de l'effectif policier en 2012, 1 223 membres du personnel policier détenaient au moins un certificat universitaire. De ce nombre, quelque 512 policiers détenaient un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat.

***Pour obtenir de plus amples renseignements sur le portrait démographique du personnel du SPVM, consultez les pages 37 à 39.***

*Les patrouilleurs du SPVM peuvent rechercher des informations reliées aux événements survenus sur le territoire de l'île de Montréal, à même leur véhicule de patrouille, à l'aide du système informatique M-IRIS.*



### Structure organisationnelle

En 2012, le SPVM poursuit ses travaux dans le cadre du virage amorcé au cours des dernières années vers une organisation apprenante, qui favorise une culture d'engagement au sein de son personnel.

... « le SPVM poursuit ses travaux dans le cadre du virage amorcé au cours des dernières années vers une organisation apprenante, qui favorise une culture d'engagement au sein de son personnel. »

C'est sur les bases de ces travaux et de la démarche de transformation organisationnelle, entamée en 2011 dans le but de faire vivre la vision de l'organisation dans toutes les sphères d'activités, que la direction du Service a mis en place une nouvelle structure organisationnelle\* en octobre 2012.

L'implantation de cette nouvelle structure avait trois principaux objectifs : continuer à offrir des services de qualité aux citoyens; optimiser la performance du SPVM en tant qu'organisation apprenante et favoriser une meilleure agilité; et enfin continuer à offrir aux membres du personnel les activités de soutien nécessaires pour qu'ils puissent bien effectuer leur travail au quotidien.

Pour atteindre ces objectifs, le SPVM a décidé d'opter pour une structure non traditionnelle qui regroupe les unités du Service sous trois principales sphères d'activités, lesquelles évoluent en parallèle et misent sur le travail de collaboration.

Le choix d'une structure de ce type témoigne de la volonté du Service de stimuler le travail en équipe, l'échange d'information et la recherche de pratiques exemplaires. À cet égard, notons que, dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle structure organisationnelle, le SPVM procéda à la mise sur pied d'une sphère d'activités dont l'objectif est d'assurer un meilleur alignement des pratiques policières au sein de l'organisation, et ce, en vue d'optimiser la performance organisationnelle.

*\*Voir l'organigramme du SPVM, à la page 32.*

### Développement organisationnel

Dans l'optique du développement d'une organisation encore plus performante et efficiente, le SPVM a, encore une fois, mis l'accent sur l'importance du maintien et de l'actualisation des compétences et des connaissances de son personnel.

Sur le plan éthique, soulignons qu'en 2012, le SPVM continua de s'inspirer d'une approche qui suscite, au sein du personnel civil et policier, des réflexions critiques sur leurs interventions, tout en tenant compte des contextes changeants et complexes de la société d'aujourd'hui.

Quant à l'actualisation des connaissances du personnel, notons que le Service mise toujours sur l'élaboration de différents projets de recherche et d'études. Mentionnons ceux effectués en vue de mieux connaître la population qu'il dessert, notamment en matière de portrait démographique et des attentes et appréciations des citoyens envers leur service de police. Soulignons également les recherches sur des besoins particuliers quant aux problématiques d'ordre social, dont la santé mentale, l'itinérance et les abus envers les personnes âgées.

Enfin, des études en lien direct avec des besoins opérationnels ont été réalisées. Par exemple, afin de présenter un portrait des proxénètes dans le but de soutenir les activités d'enquêtes afférentes, un état de situation de la prostitution et du trafic de personnes à Montréal a été élaboré.

Notons également que le Service a des ententes de partenariat avec l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Lausanne (Suisse) et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance dans le but de favoriser les échanges et de pousser plus loin les réflexions.

Le SPVM développe aussi constamment ses façons de faire afin de mettre en place des modèles de pratiques novatrices, et ce, tant au niveau corporatif qu'au niveau local.

À ce sujet, citons l'exemple d'une région qui s'est dotée d'une structure multidisciplinaire afin d'améliorer le suivi de l'ensemble des événements rapportés à la police et à des partenaires dans la communauté par des personnes âgées. Le centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), des partenaires locaux et la Chaire de recherche de l'Université de Sherbrooke ont été impliqués dans ce projet.

### **Avancées technologiques et équipements**

Au cours de l'année 2012, le SPVM déploya encore des efforts afin de mettre à la disposition de son personnel les équipements et les systèmes informatiques nécessaires à la réalisation de leur travail au quotidien, et ce, toujours dans une perspective d'amélioration en continu de l'efficacité opérationnelle.

En ce qui concerne les systèmes informatiques, le principal dossier remarquable est la poursuite du déploiement du système de gestion de l'information policière M-IRIS.

En 2012, le SPVM a complété le déploiement de ce système informatique auprès de l'ensemble de ses patrouilleurs. Ces derniers se servent ainsi de ce système pour saisir et rechercher électroniquement les informations reliées aux événements survenus sur le territoire de l'île de Montréal. De plus, le Service a poursuivi ses travaux en vue de déployer ce système, en 2013, auprès d'autres membres du personnel, dont les enquêteurs et les analystes.

En ce qui concerne les équipements qu'il met à la disposition de son personnel, le SPVM a procédé, en 2012, à l'achat de 145 véhicules Dodge Charger dans le but de remplacer des véhicules désuets.

Quarante de ces véhicules furent mis en service en 2012, alors que les autres le seront en 2013. Quant au modèle de véhicule sélectionné, précisons qu'il s'agit d'un modèle plus économique (moindre consommation d'essence).

De plus, parmi ces derniers, deux véhicules semi-banalisés, avec un lettrage noir ton sur ton ont été aménagés. Ces deux véhicules, avec des détails camouflés ou partiellement identifiés, furent utilisés, en 2012, pour des opérations spécifiques, notamment la détection de certains comportements non sécuritaires chez les conducteurs, dont l'utilisation du cellulaire au volant, ainsi que des infractions commises dans les zones scolaires. Notons qu'en 2012, le SPVM était le seul service de police au Québec à se doter de voitures Charger noires ton sur ton.



# MOUVEMENT SOCIAL AU QUÉBEC

Montréal : point de rassemblement  
de plus de 700 manifestations

*Depuis mars 2012, une manifestation nationale contre la hausse des droits de scolarité a lieu le 22 de chaque mois. Le 22 juin 2012, plusieurs milliers de citoyens se sont rassemblés au centre-ville de Montréal pour manifester.*







Le 13 février 2012, les associations étudiantes votèrent pour la grève générale. Les manifestations contre la hausse des frais de scolarité qui suivirent et le mouvement social qui en découla marquèrent tout le Québec, tout particulièrement la ville de Montréal qui devint rapidement le centre névralgique du mécontentement populaire.

Un nombre exceptionnel de manifestations, reliées à ce mouvement, ont ainsi été tenues sur le territoire montréalais, soit plus de 700. Qui plus est, aucune grande ville canadienne, voire même américaine, n'aura vécu autant de manifestations, quotidiennement, avec autant d'intensité, en une si courte période de temps.

... « aucune grande ville canadienne, voire même américaine, n'aura vécu autant de manifestations, quotidiennement, avec autant d'intensité, en une si courte période de temps. »

Au-delà du nombre inhabituel de manifestations, il faut également souligner la diversité de celles-ci. Des manifestations nocturnes aux manifestations des casseroles, en passant par les manifestations du 22 de chaque mois, celles en sous-vêtements, celle aux couleurs des lignes du métro et une grande mascarade, Montréal fut le théâtre de manifestations de tous les genres.

### **Philosophie d'intervention**

Tout au long de la gestion de ce mouvement social, deux éléments sont demeurés au cœur des préoccupations du SPVM : assurer la sécurité de tous (citoyens, commerçants, manifestants, policiers) et maintenir le lien de confiance entre le SPVM et les citoyens.

C'est en tenant compte de ces préoccupations et en s'appuyant sur la vision et les valeurs de l'organisation que le SPVM a choisi d'adopter une philosophie d'intervention axée sur la transparence et sur le respect.

C'est pourquoi le Service opta pour une approche basée sur le dialogue tout au long de la durée de ce conflit. Pour ce faire, plusieurs initiatives furent privilégiées.

Tout d'abord, lors de chacune des manifestations, les responsables des opérations informèrent les manifestants de ce qui se passait sur le terrain et les actions qui étaient entreprises.

Le SPVM fit également appel à ses policiers médiateurs, qui furent présents lors de plusieurs manifestations pour dialoguer avec les gens et répondre à leurs interrogations. La présence de ces derniers avait pour objectif de faire de la prévention et de contribuer à réduire les tensions et les risques de confrontation.

« Le SPVM fit également appel à ses policiers médiateurs, qui furent présents lors de plusieurs manifestations pour dialoguer avec les gens [...] et réduire les tensions et les risques de confrontation. »

En plus de l'équipe de médiation, le Service utilisa aussi son compte Twitter aux heures des manifestations pour notamment tenir la population informée du déroulement de celles-ci, ainsi que des impacts sur la circulation.

Notons que le SPVM utilisa cet outil pour communiquer directement avec les manifestants, et ce, afin de contribuer au maintien de l'ordre et de la sécurité publique. Ainsi, les avis et les consignes donnés aux manifestants ont été diffusés sur Twitter et le SPVM s'est servi de ce moyen de communication pour demander la collaboration des gens, afin de faire respecter les lois et les règlements en vigueur. Le SPVM s'est inscrit ainsi dans une mouvance innovatrice d'utilisation des médias sociaux pour la diffusion d'informations.

Le Service publia également de l'information sur son site Internet afin de répondre aux interrogations des citoyens quant à ces manifestations et communiquer à la population l'approche qu'il préconisait en termes de philosophie d'intervention. À titre d'exemple, soulignons la publication d'informations en rapport avec le règlement municipal P-6 et la loi 12 (projet de loi 78).

Le SPVM a également misé sur la même stratégie de communication lors de la rentrée scolaire en septembre, par la publication à l'avance, sur son site Internet, de son approche de gestion, et ce, toujours dans une optique de transparence.

### **Gestion opérationnelle**

Le SPVM dut faire preuve d'une grande agilité et d'une grande capacité d'adaptation au cours de ce conflit, afin d'assurer la gestion de l'ensemble des manifestations. Il a ainsi été appelé à revoir périodiquement ses façons de faire, dans le but d'assurer la sécurité de la population.

À ce sujet, précisons, dans un premier temps, que le Service a misé sur la collaboration des intervenants du milieu afin d'adapter ses actions en conséquence, et ce, tant en terme de communication que sur le terrain. Entre autres, une lecture de l'environnement en continu fut effectuée et des rencontres avec les principaux protagonistes de la communauté ont été tenues.

Ensuite, un comité de réflexion fut mis sur pied à l'interne avec pour mandat l'analyse de la situation en cours et l'établissement des meilleures stratégies pour assurer le respect des droits et des libertés de tous lors des interventions policières.

Enfin, le Service dut prendre les mesures nécessaires pour assurer la gestion quotidienne des manifestations mais aussi répondre aux besoins en matière de sécurité dans chacun des secteurs du territoire de l'île de Montréal.

À ce propos, soulignons qu'une grande partie de l'effectif du SPVM fut affectée, à un moment ou à un autre, à la gestion de manifestations, notamment le personnel des groupes d'intervention et plusieurs membres du personnel des postes de quartier, pour ne nommer que quelques exemples. Le personnel civil a également largement été sollicité, afin de répondre aux besoins opérationnels engendrés par ce conflit et ainsi soutenir le travail des policiers.

Aussi, en 2012, toujours dans une perspective d'adaptation de ses façons de faire aux nouvelles réalités, la brigade urbaine du SPVM a été principalement assignée aux manifestations et ne fut uniquement composée que de policiers, contrairement aux années antérieures où des cadets policiers en faisaient partie.

Force est de constater que ce mouvement social a permis au SPVM de développer une expertise unique en matière de gestion de foule et de service d'ordre. À ce titre, le Service partagea l'expertise acquise au cours de la dernière année avec plusieurs corps policiers venus à Montréal dans ce but.



# LE SAVIEZ-VOUS?



1

Le SPVM collabore avec l'Organisation des Nations Unies, par l'entremise de la Gendarmerie royale du Canada, à des missions internationales de maintien de la paix ou de stabilisation dans différents pays depuis 1995. Au cours de l'année 2012, 44 policiers du SPVM prirent part à des missions de paix, soit 39 en Haïti, 1 en Afghanistan, 2 en Côte-d'Ivoire et 2 en République démocratique du Congo.

2

Il existe plus de 150 différentes fonctions policières au sein du SPVM. Entre autres, les policiers peuvent occuper la fonction d'agent de quartier, de patrouilleur cavalier, de patrouilleur nautique, d'agent sociocommunautaire, d'agent d'intervention, de maître-chien, d'enquêteur, d'analyste et de technicien en identification judiciaire, pour n'en nommer que quelques-unes.

3

Le SPVM a remporté le premier prix régional dans la catégorie « Organismes publics » pour l'innovation d'une formation « Intervention riveraine » lors du gala des « Grands Prix santé et sécurité » du Comité de la santé et de la sécurité au travail (CSST) en octobre 2012. Il est en lice pour la finale nationale, qui aura lieu en avril 2013.

4

Chaque année, la Section antiterrorisme et mesures d'urgence du SPVM prend part à des exercices de maintien des compétences avec divers partenaires. À titre d'exemple, citons une simulation tenue à l'aéroport de Montréal, en 2012, d'un écrasement d'avion sur le territoire montréalais.

5

Le SPVM opte pour une approche communautaire, basée sur l'ouverture et le dialogue, afin de maintenir un climat de paix. La philosophie d'intervention du Service s'inspire notamment de cette approche.

6

La flotte automobile du SPVM comporte environ 1 300 véhicules qui parcourent près de 22 millions de kilomètres annuellement.

7

Au printemps 2012, le SPVM créa le mot-clic #Manifencours sur Twitter pour rassembler les discussions reliées aux manifestations et diffuser auprès de la population des informations pertinentes à la circulation et à la sécurité de tous. #Manifencours est devenu un mot-clic de référence sur Twitter pour toute manifestation tenue sur l'île de Montréal.

8

Le SPVM est un fier partenaire de l'*Opération Nez rouge* depuis plus de 20 ans. En 2012, des membres du personnel, accompagnés de membres de la Caisse Desjardins des policiers et des policières, se portèrent bénévoles pendant une soirée afin de raccompagner les gens à la maison en toute sécurité pendant la période des Fêtes.

9

Depuis plusieurs années, le SPVM s'associe à *Enfant-Retour* lors de la tenue de cliniques d'identification et distribue des carnets d'identification avec empreintes et photos. En 2012, 3 000 enfants ont été identifiés à Montréal dans le cadre de ces cliniques.

Chaque année, le SPVM, en collaboration avec le Service de sécurité incendie de Montréal et Urgences-santé, participe à l'*Omnium de golf* organisé au profit des *Scouts du Montréal métropolitain*. Notons qu'en décembre 2012, le directeur du SPVM a été nommé Chancelier de la *Société honorifique des Scouts du Montréal métropolitain*.

10

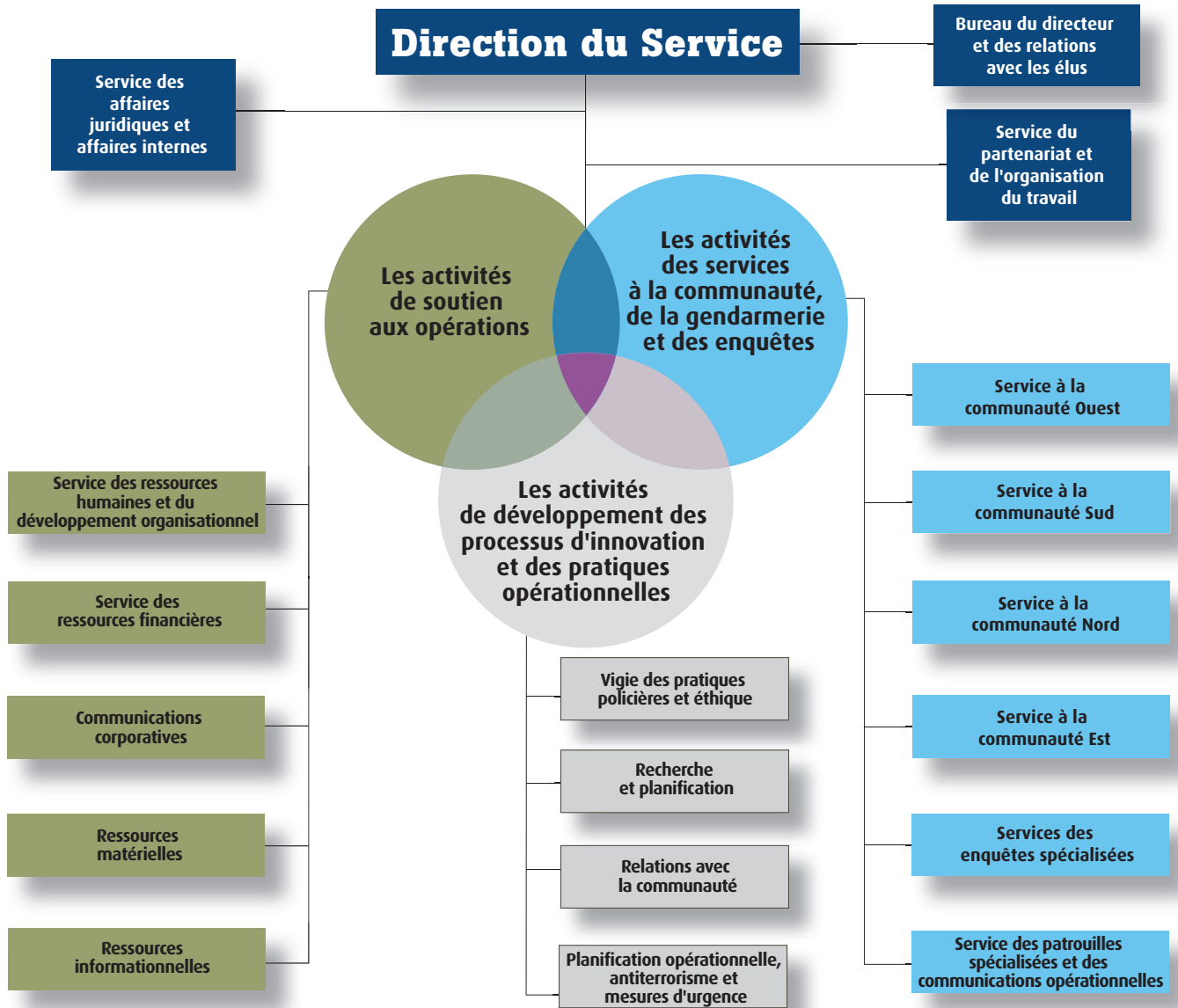
11

En 2012, Montréal a été la ville hôte du *Séminaire Intersection* du ministère de la Sécurité publique, une rencontre annuelle qui a pour objectif de permettre aux participants de dialoguer, de partager et d'apprendre davantage sur l'approche de police communautaire. Au cours de ce colloque, le Poste de quartier 31 (secteur Villeray) a remporté le Prix d'excellence Intersection pour le projet «Intimidateur en encadrement». La mise sur pied de ce projet proposait aux membres du personnel scolaire de niveau secondaire une stratégie de prévention et d'intervention globale et structurée pour agir sur la problématique de l'intimidation à l'école. (Notons que le Prix d'excellence Intersection a pour objectif de récompenser un projet ayant contribué au développement de la police communautaire au Québec).

12

Le Poste de quartier 30 (secteur St-Michel) a été sélectionné comme finaliste pour le Prix d'excellence Intersection pour le projet «Du délabrement urbain et social à l'opportunité collective».

Organigramme du Service de police de la Ville de Montréal





## La Commission de la sécurité publique en date du 28 janvier 2013



La composition de la Commission de la sécurité publique a été modifiée à la suite des nominations effectuées aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération de Montréal le 28 janvier 2013. Ses membres actuels sont, de gauche à droite : **M. John W. Meaney**, maire de la Ville de Kirkland, **Mme Susan Clarke**, conseillère de la Ville, arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, **M. Samir Rizkalla**, représentant du gouvernement du Québec, **M. William Steinberg**, maire de la Ville de Hampstead, vice-président de la CSP, **M. Christian G. Dubois**, conseiller de la Ville, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, membre du comité exécutif et responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens, président de la CSP, **Mme Lyn Thériault**, conseillère de la Ville, arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, vice-présidente de la CSP, **M. Luc Ferrandez**, maire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, **Mme Monica Ricourt**, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Montréal-Nord, **M. Robert L. Zambito**, conseiller de la Ville, arrondissement de Saint-Léonard.

Membres de la Commission actifs en 2012 et qui ont quitté leurs fonctions depuis : **M. Claude Trudel**, maire de l'arrondissement de Verdun, membre du comité exécutif et responsable de la sécurité publique, président de la CSP, **M. Réal Ménard**, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et vice-président de la CSP, **M. Jean-Marc Gibeau**, conseiller de la Ville, arrondissement de Montréal-Nord, **M. Frantz Benjamin**, conseiller de la Ville, arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension.

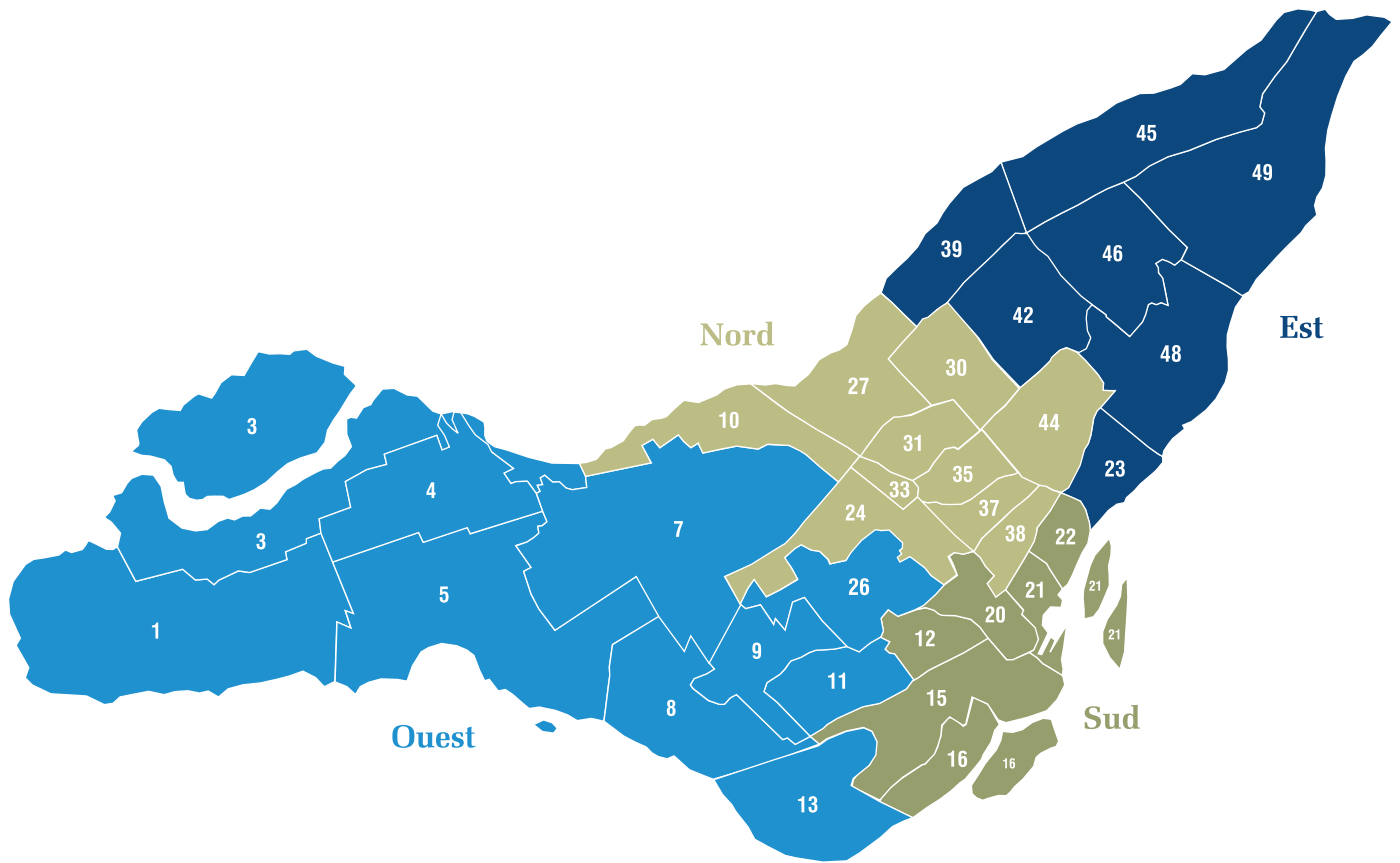
## Le comité de direction du Service de police de la Ville de Montréal au 31 décembre 2012



De gauche à droite : **M. Jacques Robinette**, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Nord, **M. Sylvain Lemay**, assistant-directeur, chef de cabinet au Bureau du directeur, **M. François Landry**, chef du Service du partenariat et de l'organisation du travail, **M. Didier Deramond**, assistant-directeur, chef du Service des enquêtes spécialisées, **M. Stéphane Lemieux**, assistant-directeur, Activités de développement des processus d'innovation et des pratiques opérationnelles, **Mme Geneviève Beauregard**, chef du Service des ressources humaines et du développement organisationnel, **M. Pierre Brochet**, directeur adjoint, Activités des services à la communauté, de la gendarmerie et des enquêtes, **M. Marc Parent**, directeur, **M. Bruno Pasquini**, directeur adjoint, Activités de soutien aux opérations, **Mme Manon Landry**, chef du Service des ressources financières, **M. Mario Guérin**, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Sud et du Service à la communauté de la région Ouest, **Me Alain Cardinal**, chef du Service des affaires juridiques et des affaires internes, **M. Claude Bussières**, assistant-directeur, Service des patrouilles spécialisées et des communications opérationnelles, **M. Sylvain Brouillette**, assistant-directeur, chef du Service à la communauté de la région Est.



Carte des postes de quartier



Numéros des postes de quartier par région

Nord	Sud	Est	Ouest
10 24 27	12 15 16	23 39 42	1 3 4 5 7 8
30 31 33	20 21 22	45 46	9 11
35 37 38		48 49	13 26
44			

**Ce document est une production de la Section des communications corporatives du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).**

**Service de police de la Ville de Montréal**

Quartier général  
1441, rue Saint-Urbain, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2X 2M6

**Sous la responsabilité de :**

**Anne Roy**, chef de section, Communications corporatives

**Rédactrice en chef :**

**Chantal Comeau**, conseillère en communication

**Coordination de la conception graphique :**

**Geneviève Houde**, chargée de comptes – communication visuelle

**Avec la participation de :**

**Gilbert Cordeau**, Ph. D., conseiller en planification, Section recherche et planification

**Josée Perreault**, responsable de l'assurance qualité, Communications opérationnelles et information policière

**Stéphane Collin**, programmeur-analyste, Section de la sécurité informatique

**Carole Leroy**, révision linguistique, Bureau du directeur

**Photographies :**

**Joseph Passaseo**, photographe, Section des communications corporatives

**Julie Houle et Mathieu Sparks**, photographes, Identité judiciaire

**André Pichette**/La Presse (p. 26)

**Conception graphique et production :**

**Prétexte Communications**

**Date de publication :**

**Mai 2013**

**Note : Le masculin est utilisé de façon épiciène afin d'alléger le texte.**

[www.spvm.qc.ca](http://www.spvm.qc.ca)  
[www.twitter.com/spvm](http://www.twitter.com/spvm)







## Statistiques démographiques sur le personnel du SPVM

### EFFECTIF TOTAL AUTORISÉ ET RÉEL EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012

	Autorisé	Réel	Vacant
<b>Direction du Service</b>			
Policiers	40	35	5
Civils permanents et temporaires	31	29	2
<b>Activités des services à la communauté, de la gendarmerie et des enquêtes</b>			
Policiers	4 378	4 342	36
Civils permanents et temporaires	1 321,5	1 268,5	53
<b>Activités de soutien aux opérations</b>			
Policiers	138	68	70
Civils permanents et temporaires	244	223	21
<b>Activités de développement des processus d'innovation et des pratiques apprenantes</b>			
Policiers	53	52	1
Civils permanents et temporaires	22	22	0
<b>Total</b>			
Policiers	4 609	4 497	112
Civils permanents et temporaires	1 618,5	1 542,5	76
<b>Total (policiers et civils)</b>	<b>6 227,5</b>	<b>6 039,5</b>	<b>188</b>

### EFFECTIF POLICIER

<b>Effectif policier autorisé</b>	4 609	(a)
<b>Effectif policier réel</b>	4 497	(b)
<b>Hommes</b>	3 107	
<b>Femmes</b>	1 390	

a) Ce chiffre comprend l'effectif policier permanent autorisé de 4 408 policiers ainsi que les prêts de service, les retraites anticipées et les autres projets spéciaux qui totalisent 201 postes.

b) Ce chiffre exclut les 218 policiers auxiliaires permanents en service au 31 décembre 2012.

### EFFECTIF CIVIL (autorisé)

Cols blancs	860,5
Cols bleus	56
Brigadiers scolaires	521
Professionnels	64
Juristes	4
Cadres	113
<b>Total</b>	<b>1 618,5</b>

### RÉPARTITION DES POLICIERS SELON LEURS ANNÉES DE SERVICE

Années de service	Nombre
0 à 4	157
5 à 9	848
10 à 14	983
15 à 19	866
20 à 24	675
25 à 29	887
30 à 34	81
35 et +	0
<b>Total</b>	<b>4 497</b>

## RÉPARTITION DES POLICIERS SELON LEUR GRADE

Grade	Nombre
Agents	3 267
Sergents	438
Sergents-détectives	559
Lieutenants	35
Lieutenants-détectives	65
Commandants	81
Inspecteurs	22
Inspecteurs-chefs	15
Assistants-directeurs	11
Directeurs adjoints	3
Directeur	1
<b>Total</b>	<b>4 497</b>

## RÉPARTITION DES POLICIERS PAR GROUPE D'ÂGE

Groupe d'âge	Nombre
0-24 ans	17
25-29 ans	478
30-34 ans	740
35-39 ans	895
40-44 ans	880
45-49 ans	881
50-54 ans	559
55-59 ans	47
60 ans et plus	0
<b>Total</b>	<b>4 497</b>

## REPRÉSENTATIVITÉ SELON LEUR SEXE ET LEUR APPARTENANCE ETHNIQUE

Agents auxiliaires-permanents				
Groupes	Femmes	Hommes	Total	%
Autochtones	0	0	0	0,00 %
Minorités ethniques	1	4	5	2,29 %
Minorités visibles	0	5	5	2,29 %
Autres groupes	68	140	208	95,41 %
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>149</b>	<b>218</b>	

*Policiers réguliers*

Agents				
Groupes	Femmes	Hommes	Total	%
Autochtones	7	5	12	0,37 %
Minorités ethniques	34	106	140	4,29 %
Minorités visibles	49	213	262	8,02 %
Autres groupes	1 027	1 826	2 853	87,33 %
<b>Total</b>	<b>1 117</b>	<b>2 150</b>	<b>3 267</b>	

Officiers				
Groupes	Femmes	Hommes	Total	%
Autochtones	2	4	6	0,49 %
Minorités ethniques	14	35	49	3,98 %
Minorités visibles	3	36	39	3,17 %
Autres groupes	254	882	1 136	92,36 %
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>957</b>	<b>1 230</b>	

Tous grades confondus				
Groupes	Femmes	Hommes	Total	%
Autochtones	9	9	18	0,40 %
Minorités ethniques	48	141	189	4,20 %
Minorités visibles	52	249	301	6,69 %
Autres groupes	1 281	2 708	3 989	88,70 %
<b>Total</b>	<b>1 390</b>	<b>3 107</b>	<b>4 497</b>	

## DÉPARTS

Policiers permanents (retraites, démissions, radiations et décès)	55
---	----

## EMBAUCHE BRUTE À LA FONCTION D'AGENT DE QUARTIER

Temporaires | année 2012

Majoritaires		Minorités visibles		Minorités ethniques		Autochtones		Total
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
45	82	0	0	1	2	0	0	130
127		0		3		0		

Permanents | année 2012

Majoritaires		Minorités visibles		Minorités ethniques		Autochtones		Total
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
23	27	2	9	1	0	0	0	62
50		11		1		0		

## RÉPARTITION DES POLICIERS SELON LEUR NIVEAU DE SCOLARITÉ

Prog. Court*	Certificat ou mineur 1	Certificat ou mineur 2	Certificat ou mineur 3	Majeur	Baccalauréat	Maîtrise ou D.E.S.S	Doctorat	Total
64	574	108	15	14	425	86	1	1 287

\*Programme court : Formation universitaire composée de 18 crédits offerts en enquête ou en gendarmerie par l'École nationale de police du Québec avec la table réseau des universités.



## Sécurité routière et règlements de la circulation\*

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation
						2011-2012
<b>Conduite dangereuse</b>						
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile, causant la mort	0	1	3	0	0	0,0 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile, causant des lésions corporelles	7	12	6	12	10	↓ 16,7 %
Conduite dangereuse d'un véhicule à moteur	165	115	95	108	75	↓ 30,6 %
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>128</b>	<b>104</b>	<b>120</b>	<b>85</b>	<b>↓ 29,2 %</b>
<b>Délits de fuite</b>						
Code criminel	252	191	140	264	518	↑ 96,2 %
Code de la sécurité routière	21 395	19 441	18 575	19 643	18 154	↓ 7,6 %
<b>Total</b>	<b>21 647</b>	<b>19 632</b>	<b>18 715</b>	<b>19 907</b>	<b>18 672</b>	<b>↓ 6,2 %</b>
<b>Conduite avec capacité affaiblie</b>						
Conduite avec capacité affaiblie, causant la mort	4	0	1	0	2	↑ 200,0 %
Conduite avec capacité affaiblie, causant des lésions corporelles	23	35	24	38	36	↓ 5,3 %
Conduite avec capacité affaiblie	1 958	1 962	1 752	1 759	1 862	↑ 5,9 %
<b>Total</b>	<b>1 985</b>	<b>1 997</b>	<b>1 777</b>	<b>1 797</b>	<b>1 900</b>	<b>↑ 5,7 %</b>
<b>Conduite d'un véhicule à moteur pendant une interdiction</b>						
Code criminel	215	166	139	152	104	↓ 31,6 %
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>166</b>	<b>139</b>	<b>152</b>	<b>104</b>	<b>↓ 31,6 %</b>

## CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX AUTOMOBILISTES EN 2012

Centre opérationnel	Ouest	Sud	Nord	Est	DSRC	Total
Infractions en mouvement	81 994	53 249	77 351	52 249	35 796	300 639
Infractions de vitesse	26 611	6 864	10 867	31 393	17 874	93 609
Infractions de stationnement (sans les ADS)	30 675	50 671	59 450	29 887	1 743	172 426
Infractions de stationnement, agents de stationnement (ADS)						1 073 362
<b>Total</b>	<b>139 280</b>	<b>110 784</b>	<b>147 668</b>	<b>113 529</b>	<b>55 413</b>	<b>1 640 036</b>

Note - nombre de constats d'infraction total émis aux automobilistes en :  
 2011 = 1 568 019 / 2010 = 1 701 304 / 2009 = 1 641 609

**CONSTATS D'INFRACTION  
ÉMIS AUX CYCLISTES**

<b>2012</b>	6 809
<b>2011</b>	6 809
<b>2010</b>	4 898
<b>2009</b>	3 690

**CONSTATS D'INFRACTION  
ÉMIS AUX PIÉTONS**

<b>2012</b>	18 962
<b>2011</b>	16 024
<b>2010</b>	15 545
<b>2009</b>	13 169

**COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ 2011-2012**

Nature des collisions	2009	2010	2011	2012	Variation
					2011-2012
Nombre de collisions mortelles (n <sup>bre</sup> décès)	33 (35)	38 (38)	37 (39)	33 (35)	↓ 10,8 %
Nombre de collisions avec blessés graves	221	269	256	224	↓ 12,5 %
Nombre de collisions avec blessés légers	5 618	5 716	5 419	5 097	↓ 5,9 %
Nombre de collisions avec dommages matériels	29 626	27 813	28 536	26 244	↓ 8 %
<b>Total</b>	<b>35 498</b>	<b>33 836</b>	<b>34 248</b>	<b>31 598</b>	<b>↓ 7,7 %</b>

**BILAN ROUTIER CYCLISTES 2011-2012**

Collisions (nombre de victimes)	2009	2010	2011	2012	Variation
					2011-2012
Nombre de décès	3	4	4	5	↑ 25 %
Nombre de blessés graves	40	26	32	27	↓ 15,6 %
Nombre de blessés légers	690	711	605	712	↑ 17,7 %
<b>Total</b>	<b>733</b>	<b>741</b>	<b>641</b>	<b>744</b>	<b>↑ 16,1 %</b>

**BILAN ROUTIER PIÉTONS 2011-2012**

Collisions (nombre de victimes)	2009	2010	2011	2012	Variation
					2011-2012
Nombre de décès	20	19	18	18	0 %
Nombre de blessés graves	85	125	114	110	↓ 3,5 %
Nombre de blessés légers	1 252	1 265	1 303	1 116	↓ 14,4 %
<b>Total</b>	<b>1 357</b>	<b>1 410</b>	<b>1 435</b>	<b>1 244</b>	<b>↓ 13,3 %</b>

### Délits et infractions au Code criminel en 2012

Au total, 107 113 délits et infractions au Code criminel ont été rapportés, à Montréal, en 2012, ce qui représente une diminution de 5,0 % par rapport à 2011 et de 17,1 % depuis 2008.

Le nombre de délits en 2012 est inférieur de 12,0 % à la moyenne des quatre années précédentes et il a diminué de 22,5 % au cours des dix dernières années.

En 2012, 33 696 crimes ont été résolus par le SPVM, pour un taux de solution de 31,5 %. Ce taux de solution se situe dans la moyenne enregistrée au cours des dix dernières années (30,4 %).

Des accusations ont été portées pour 28 879 événements en 2012, pour un taux de classement par mise en accusation de 27,0 %, comparativement à un taux moyen de 23,7 % depuis 2002.

### Crimes contre la personne

En 2012, 21 602 crimes contre la personne ont été rapportés sur le territoire, soit 1 931 de moins qu'en 2011, ce qui représente une baisse de 8,2 %. Ces crimes ont diminué pour une quatrième année consécutive, pour une baisse totale de 17,8 % depuis 2008.

#### Homicides

Il y a eu 35 homicides à Montréal en 2012, un nombre identique à celui enregistré en 2011, mais supérieur à la moyenne des quatre années précédentes (33 homicides). Le nombre d'homicides commis en 2012 est cependant inférieur aux moyennes enregistrées à Montréal depuis 10 ans (38 homicides) et 20 ans (48 homicides).

#### Tentatives de meurtre

Le nombre de tentatives de meurtre a augmenté de 47,6 %, passant de 82, en 2011, à 121, en 2012. Cette hausse fait suite à une diminution de 26,8 % en 2011. Le nombre de tentatives de meurtre est plus élevé, en 2012, que la moyenne des quatre années précédentes (92 crimes par année).

### Voies de fait

Le nombre de voies de fait a diminué de 7,7 %, passant de 12 014, en 2011, à 11 091 en 2012. Il s'agit d'une quatrième baisse annuelle consécutive et le nombre de voies de fait a diminué de 26,2 % depuis 2008.

### Agressions sexuelles

En 2012, le nombre d'agressions sexuelles (1 175) a diminué de 6,4 % par rapport à 2011. Le nombre d'agressions sexuelles rapportées en 2012 est inférieur de 9,6 % à la moyenne des quatre années précédentes (1 300 crimes).

### Vols qualifiés et extorsions

Le nombre de vols qualifiés et d'extorsions a diminué de 15,5 %, passant de 4 567 en 2011, à 3 859 en 2012. *(Compte tenu de l'introduction d'une nouvelle méthode de calcul en 2011, le nombre de vols qualifiés ne peut être comparé à celui des années antérieures à cette date. On compte maintenant un crime par victime de vol qualifié, alors qu'avant 2011, un seul crime par événement était comptabilisé, indépendamment du nombre de victimes).*

### Autres infractions contre la personne

Les autres infractions contre la personne (harcèlement criminel, menaces et enlèvement ou séquestration) ont diminué de 4,6 % en 2012. Le nombre de ces crimes rapportés, en 2012, est moins élevé que la moyenne des quatre années précédentes (moyenne de 5 805 crimes) et a diminué de 18,0 % depuis 10 ans.

### Crimes contre la propriété

Le nombre de crimes contre la propriété rapportés en 2012 (73 064 crimes) a diminué de 3,4 % par rapport à 2011 (75 659 crimes). Les crimes contre la propriété ont diminué de 17,0 % depuis 2008 et de 27,8 % au cours des dix dernières années.

### Crimes d'incendie

Le nombre de crimes d'incendie a augmenté de 4,3 %, passant de 558, en 2011, à 582, en 2012. Le nombre de crimes d'incendie en 2012 est cependant inférieur de 28,9 % à la moyenne des quatre années précédentes (818 crimes).



### Introductions par effraction

En 2012, le nombre d'introductions par effraction rapportées (12 973 délits) a diminué de 4,6 % par rapport à 2011. Le nombre de cambriolages a diminué de 13,4 % depuis 2008 et de 39,6 % depuis dix ans.

Près de trois cambriolages sur quatre (73 %) ont été commis à l'intérieur de résidences. Le nombre de ces cambriolages a diminué de 3,9 %, passant de 9 897, en 2011, à 9 514, en 2012. Ce type de crime a diminué de 33,7 % au cours des dix dernières années.

### Vols de véhicules à moteur

Le nombre de vols de véhicules à moteur a diminué de 5,5 %, passant de 7 837, en 2011, à 7 405, en 2012. Le nombre de vols de véhicules a diminué de 29,4 % depuis 2008 et de près de la moitié (49,8 %) depuis dix ans.

### Vols simples

Les vols simples comptent pour le tiers (33 %) de toutes les infractions au Code criminel rapportées à Montréal en 2012. Ces délits ont diminué de 2,0 %, passant de 35 833, en 2011, à 35 104 en 2012. Le nombre de vols simples a diminué de 16,6 % depuis 2008 et de 19,1 % depuis dix ans.

### Possession de biens volés

Le nombre de délits de possession de biens volés a diminué de 6,7 %, passant de 489, en 2011, à 456, en 2012. Le nombre de ces délits est inférieur de 27,7 % à la moyenne des quatre années précédentes (631 crimes par année).

### Fraudes

En 2012, 5 469 fraudes ont été rapportées, soit 9,3 % de plus qu'en 2011 (5 004 fraudes). Le nombre de fraudes rapportées en 2012 est supérieur de 12,1 % à la moyenne des quatre années précédentes (4 880 fraudes).

### Méfais

En 2012, 11 075 méfaits ont été rapportés, soit 10,2 % de moins qu'en 2011. Le nombre de méfaits rapportés en 2012 est inférieur de 18,5 % à la moyenne des quatre années précédentes (13 587 méfaits).

### Autres infractions au Code criminel

Le nombre de délits inclus dans la catégorie « Autres infractions au Code criminel » a diminué de 8,2 % en 2012.

Parmi ces délits, on note une diminution des infractions relatives à la prostitution (14,5 %) et des augmentations des infractions relatives aux armes à feu (3,1 %) et des infractions contre l'administration de la loi et de la justice (2,8 %).

## Délits et infractions au Code criminel en 2012

### VARIATION DE LA CRIMINALITÉ 2011-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2011-2012
<b>Crimes contre la personne</b>						
Homicides	29	31	37	35	35	0,0 %
Autres infractions entraînant la mort	2	1	3	4	0	↓ 100,0 %
Tentatives de meurtre	69	106	112	82	121	↑ 47,6 %
Voies de fait	15 038	14 004	13 028	12 014	11 091	↓ 7,7 %
Agressions sexuelles	1 267	1 080	1 597	1 256	1 175	↓ 6,4 %
Vols qualifiés	3 904	3 784	3 869	4 567	3 859	↓ 15,5 %
Autres infractions contre la personne	5 986	5 676	5 981	5 575	5 321	↓ 4,6 %
<b>Total</b>	<b>26 295</b>	<b>24 682</b>	<b>24 627</b>	<b>23 533</b>	<b>21 602</b>	<b>↓ 8,2 %</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>						
Crimes d'incendie	1 030	889	796	558	582	↑ 4,3 %
Introductions par effraction	14 989	16 190	13 976	13 601	12 973	↓ 4,6 %
Vols de véhicules à moteur	10 485	8 620	7 692	7 837	7 405	↓ 5,5 %
Vols simples	42 067	42 401	37 987	35 833	35 104	↓ 2,0 %
Possession de biens volés	621	531	882	489	456	↓ 6,7 %
Fraudes	5 009	5 049	4 458	5 004	5 469	↑ 9,3 %
Méfais	13 777	14 306	13 927	12 337	11 075	↓ 10,2 %
<b>Total</b>	<b>87 978</b>	<b>87 986</b>	<b>79 718</b>	<b>75 659</b>	<b>73 064</b>	<b>↓ 3,4 %</b>
<b>Autres infractions au Code criminel</b>						
Prostitution	544	447	290	249	213	↓ 14,5 %
Infractions relatives aux armes à feu	560	513	466	388	400	↑ 3,1 %
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	11 872	12 046	10 902	10 650	10 944	↑ 2,8 %
Autres C.cr.	2 012	1 317	1 663	2 268	890	↓ 60,8 %
<b>Total</b>	<b>14 988</b>	<b>14 323</b>	<b>13 321</b>	<b>13 555</b>	<b>12 447</b>	<b>↓ 8,2 %</b>
<b>Total des délits et infractions au Code criminel</b>	<b>129 261</b>	<b>126 991</b>	<b>117 666</b>	<b>112 747</b>	<b>107 113</b>	<b>↓ 5,0 %</b>
<b>Autres lois et règlements</b>						
Loi sur les aliments et drogues	3 129	2 882	3 048	2 792	2 520	↓ 9,7 %
Infractions aux lois fédérales	28	19	29	57	49	↓ 14,0 %
Infractions aux lois provinciales	575	818	1 273	572	490	↓ 14,3 %
Règlements municipaux	20 443	21 627	17 861	16 209	16 547	↑ 2,1 %
<b>Total</b>	<b>24 175</b>	<b>25 346</b>	<b>22 211</b>	<b>19 630</b>	<b>19 606</b>	<b>↓ 0,1 %</b>
<b>Grand total</b>	<b>153 436</b>	<b>152 337</b>	<b>139 877</b>	<b>132 377</b>	<b>126 719</b>	<b>↓ 4,3 %</b>

## CRIMINALITÉ ADULTE ET DÉLINQUANCE JUVÉNILE

	2011			2012		
	Adultes accusés	Mineurs accusés	Règlements à l'amiable	Adultes accusés	Mineurs accusés	Règlements à l'amiable
<b>Crimes contre la personne</b>						
Homicides	20	1	0	18	0	0
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	1	0	0
Tentatives de meurtre	67	5	0	63	4	0
Voies de fait	6 378	394	342	5 897	316	261
Agressions sexuelles	202	26	27	263	43	31
Vols qualifiés	1 107	304	73	1 085	278	74
Autres infractions contre la personne	2 415	127	117	2 469	115	148
<b>Total</b>	<b>10 189</b>	<b>857</b>	<b>559</b>	<b>9 796</b>	<b>756</b>	<b>514</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>						
Crimes d'incendie	20	2	22	21	7	16
Introductions par effraction	996	123	46	1 013	121	40
Vols de véhicules à moteur	302	50	21	233	70	23
Vols simples	4 681	218	134	4 500	178	164
Possession de biens volés	338	39	11	291	55	7
Fraudes	776	17	8	1 263	11	8
Méfais	651	196	65	675	65	126
<b>Total</b>	<b>7 764</b>	<b>645</b>	<b>307</b>	<b>7 996</b>	<b>507</b>	<b>384</b>
<b>Autres infractions au Code criminel</b>						
Prostitution	204	1	0	188	0	0
Infractions relatives aux armes à feu	321	19	5	301	19	4
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	9 054	591	14	9 546	840	16
Autres C.cr.	371	26	11	387	40	29
<b>Total</b>	<b>9 950</b>	<b>637</b>	<b>30</b>	<b>10 422</b>	<b>899</b>	<b>49</b>
<b>Total des délits et infractions au Code criminel</b>	<b>27 903</b>	<b>2 139</b>	<b>896</b>	<b>28 214</b>	<b>2 162</b>	<b>947</b>
<b>Autres lois et règlements</b>						
Loi sur les aliments et drogues	2 740	191	47	2 449	166	62
Infractions aux lois fédérales	64	1	0	53	6	0
Infractions aux lois provinciales	364	11	0	560	1	0
Règlements municipaux	13 828	835	0	14 991	788	0
<b>Total</b>	<b>16 996</b>	<b>1 038</b>	<b>47</b>	<b>18 053</b>	<b>961</b>	<b>62</b>
<b>Grand total</b>	<b>44 899</b>	<b>3 177</b>	<b>943</b>	<b>46 267</b>	<b>3 123</b>	<b>1 009</b>



## ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ PAR MOIS

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
<b>Crimes contre la personne</b>													
Homicides	2	1	4	1	3	3	2	5	2	2	6	4	<b>35</b>
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Tentatives de meurtre	4	12	6	5	15	12	8	12	10	13	17	7	<b>121</b>
Voies de fait	774	866	905	944	1 126	1 010	964	988	896	921	879	818	<b>11 091</b>
Agressions sexuelles	83	82	89	97	108	113	106	101	107	123	85	81	<b>1 175</b>
Vols qualifiés	339	315	332	332	350	302	276	259	314	382	333	325	<b>3 859</b>
Autres infractions contre la personne	425	402	423	419	557	413	428	458	505	470	447	374	<b>5 321</b>
<b>Total</b>	<b>1 627</b>	<b>1 678</b>	<b>1 759</b>	<b>1 798</b>	<b>2 159</b>	<b>1 853</b>	<b>1 784</b>	<b>1 823</b>	<b>1 834</b>	<b>1 911</b>	<b>1 767</b>	<b>1 609</b>	<b>21 602</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>													
Crimes d'incendie	37	25	51	58	52	39	50	78	64	56	37	35	<b>582</b>
Introductions par effraction	965	983	1 033	1 043	1 005	976	1 096	1 143	1 207	1 209	1 232	1 081	<b>12 973</b>
Vols de véhicules à moteur	573	622	662	644	660	590	685	703	602	623	558	483	<b>7 405</b>
Vols simples	2 354	2 437	2 851	2 978	3 314	3 102	3 113	3 135	3 072	3 199	2 935	2 614	<b>35 104</b>
Possession de biens volés	26	37	43	30	33	53	44	43	44	47	29	27	<b>456</b>
Fraudes	456	568	483	420	397	394	437	523	433	437	587	334	<b>5 469</b>
Méfais	697	654	1 055	1 185	1 207	1 058	906	885	847	948	921	712	<b>11 075</b>
<b>Total</b>	<b>5 108</b>	<b>5 326</b>	<b>6 178</b>	<b>6 358</b>	<b>6 668</b>	<b>6 212</b>	<b>6 331</b>	<b>6 510</b>	<b>6 269</b>	<b>6 519</b>	<b>6 299</b>	<b>5 286</b>	<b>73 064</b>
<b>Autres infractions au Code criminel</b>													
Prostitution	6	6	29	6	4	57	21	8	24	33	16	3	<b>213</b>
Infractions relatives aux armes à feu	27	37	46	35	37	32	33	26	39	32	32	24	<b>400</b>
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	746	861	991	907	1 072	912	974	964	981	992	849	695	<b>10 944</b>
Autres C.cr.	68	60	84	84	92	83	83	84	76	84	49	43	<b>890</b>
<b>Total</b>	<b>847</b>	<b>964</b>	<b>1 150</b>	<b>1 032</b>	<b>1 205</b>	<b>1 084</b>	<b>1 111</b>	<b>1 082</b>	<b>1 120</b>	<b>1 141</b>	<b>946</b>	<b>765</b>	<b>12 447</b>
<b>Total des délits et infractions au Code criminel</b>	<b>7 582</b>	<b>7 968</b>	<b>9 087</b>	<b>9 188</b>	<b>10 032</b>	<b>9 149</b>	<b>9 226</b>	<b>9 415</b>	<b>9 223</b>	<b>9 571</b>	<b>9 012</b>	<b>7 660</b>	<b>107 113</b>
<b>Autres lois et règlements</b>													
Loi sur les aliments et drogues	181	232	239	220	210	269	183	207	207	235	185	152	<b>2 520</b>
Infractions aux lois fédérales	1	7	12	2	3	2	3	3	7	2	4	3	<b>49</b>
Infractions aux lois provinciales	48	52	66	47	51	39	24	50	29	41	35	8	<b>490</b>
Règlements municipaux	713	982	1 341	1 571	1 606	1 809	1 970	1 793	1 716	1 387	988	671	<b>16 547</b>
<b>Total</b>	<b>943</b>	<b>1 273</b>	<b>1 658</b>	<b>1 840</b>	<b>1 870</b>	<b>2 119</b>	<b>2 180</b>	<b>2 053</b>	<b>1 959</b>	<b>1 665</b>	<b>1 212</b>	<b>834</b>	<b>19 606</b>
<b>Grand total</b>	<b>8 525</b>	<b>9 241</b>	<b>10 745</b>	<b>11 028</b>	<b>11 902</b>	<b>11 268</b>	<b>11 406</b>	<b>11 468</b>	<b>11 182</b>	<b>11 236</b>	<b>10 224</b>	<b>8 494</b>	<b>126 719</b>

## CRIMINALITÉ PAR CENTRE OPÉRATIONNEL

Centre opérationnel	Nord	Sud	Est	Ouest	Total
<b>Crimes contre la personne</b>					
Homicides	10	5	12	8	<b>35</b>
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	<b>0</b>
Tentatives de meurtre	37	34	23	27	<b>121</b>
Voies de fait	2 873	2 664	2 996	2 558	<b>11 091</b>
Agressions sexuelles	285	241	368	281	<b>1 175</b>
Vols qualifiés	1 120	1 048	911	780	<b>3 859</b>
Autres infractions contre la personne	1 280	1 030	1 545	1 466	<b>5 321</b>
<b>Total</b>	<b>5 605</b>	<b>5 022</b>	<b>5 855</b>	<b>5 120</b>	<b>21 602</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>					
Crimes d'incendie	177	113	175	117	<b>582</b>
Introductions par effraction	4 393	2 257	3 214	3 109	<b>12 973</b>
Vols de véhicules à moteur	2 149	817	2 638	1 801	<b>7 405</b>
Vols simples	9 567	11 871	6 318	7 348	<b>35 104</b>
Possession de biens volés	109	90	114	143	<b>456</b>
Fraudes	1 561	1 142	974	1 792	<b>5 469</b>
Méfais	3 058	2 862	2 403	2 752	<b>11 075</b>
<b>Total</b>	<b>21 014</b>	<b>19 152</b>	<b>15 836</b>	<b>17 062</b>	<b>73 064</b>
<b>Autres infractions au Code criminel</b>					
Prostitution	55	62	82	14	<b>213</b>
Infractions relatives aux armes à feu	70	113	96	121	<b>400</b>
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	2 610	3 986	2 418	1 930	<b>10 944</b>
Autres C.cr.	204	303	157	226	<b>890</b>
<b>Total</b>	<b>2 939</b>	<b>4 464</b>	<b>2 753</b>	<b>2 291</b>	<b>12 447</b>
<b>Total des délits et infractions au Code criminel</b>	<b>29 558</b>	<b>28 638</b>	<b>24 444</b>	<b>24 473</b>	<b>107 113</b>
<b>Autres lois et règlements</b>					
Loi sur les aliments et drogues	565	807	512	636	<b>2 520</b>
Infractions aux lois fédérales	12	9	6	22	<b>49</b>
Infractions aux lois provinciales	220	116	68	86	<b>490</b>
Règlements municipaux	5 437	7 862	1 372	1 876	<b>16 547</b>
<b>Total</b>	<b>6 234</b>	<b>8 794</b>	<b>1 958</b>	<b>2 620</b>	<b>19 606</b>
<b>Grand total</b>	<b>35 792</b>	<b>37 432</b>	<b>26 402</b>	<b>27 093</b>	<b>126 719</b>

## CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | CENTRE OPÉRATIONNEL OUEST

Poste de quartier	1	3	4	5	7	8	9	11	13	26	55	Total
<b>Crimes contre la personne</b>												
Homicides	1	1	0	0	0	2	0	0	2	2	0	<b>8</b>
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Tentatives de meurtre	0	2	1	2	5	4	2	3	6	2	0	<b>27</b>
Voies de fait	92	242	133	213	371	312	76	290	404	399	26	<b>2 558</b>
Agressions sexuelles	14	23	14	19	44	22	10	38	40	55	2	<b>281</b>
Vols qualifiés	29	81	50	55	109	60	28	104	106	157	1	<b>780</b>
Autres infractions contre la personne	57	170	77	103	212	187	59	138	262	194	7	<b>1 466</b>
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>519</b>	<b>275</b>	<b>392</b>	<b>741</b>	<b>587</b>	<b>175</b>	<b>573</b>	<b>820</b>	<b>809</b>	<b>36</b>	<b>5 120</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>												
Crimes d'incendie	9	19	7	9	8	18	5	6	26	10	0	<b>117</b>
Introductions par effraction	256	294	201	288	472	318	166	321	259	532	2	<b>3 109</b>
Vols de véhicules à moteur	83	149	78	251	421	175	46	177	174	246	1	<b>1 801</b>
Vols simples	396	382	375	788	1 183	471	301	855	921	1 487	189	<b>7 348</b>
Possession de biens volés	5	9	8	17	23	15	8	14	18	26	0	<b>143</b>
Fraudes	94	106	127	169	245	104	122	188	230	394	13	<b>1 792</b>
Méfaisits	168	224	122	241	331	309	106	454	404	387	6	<b>2 752</b>
<b>Total</b>	<b>1 011</b>	<b>1 183</b>	<b>918</b>	<b>1 763</b>	<b>2 683</b>	<b>1 410</b>	<b>754</b>	<b>2 015</b>	<b>2 032</b>	<b>3 082</b>	<b>211</b>	<b>17 062</b>
<b>Autres infractions au Code criminel</b>												
Prostitution	2	3	1	2	1	0	0	3	0	2	0	<b>14</b>
Infractions relatives aux armes à feu	4	8	3	12	11	3	4	11	12	6	47	<b>121</b>
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	46	197	72	132	204	218	42	349	298	359	13	<b>1 930</b>
Autres C.cr.	10	28	14	11	36	25	6	28	31	29	8	<b>226</b>
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>236</b>	<b>90</b>	<b>157</b>	<b>252</b>	<b>246</b>	<b>52</b>	<b>391</b>	<b>341</b>	<b>396</b>	<b>68</b>	<b>2 291</b>
<b>Total des délits et infractions au Code criminel</b>	<b>1 266</b>	<b>1 938</b>	<b>1 283</b>	<b>2 312</b>	<b>3 676</b>	<b>2 243</b>	<b>981</b>	<b>2 979</b>	<b>3 193</b>	<b>4 287</b>	<b>315</b>	<b>24 473</b>
<b>Autres lois et règlements</b>												
Loi sur les aliments et drogues	37	69	36	82	55	52	24	126	75	66	14	<b>636</b>
Infractions aux lois fédérales	1	1	1	1	1	1	0	0	2	2	12	<b>22</b>
Infractions aux lois provinciales	6	6	5	16	5	11	0	13	14	8	2	<b>86</b>
Règlements municipaux	41	185	34	179	137	350	32	308	256	354	0	<b>1 876</b>
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>261</b>	<b>76</b>	<b>278</b>	<b>198</b>	<b>414</b>	<b>56</b>	<b>447</b>	<b>347</b>	<b>430</b>	<b>28</b>	<b>2 620</b>
<b>Grand total</b>	<b>1 351</b>	<b>2 199</b>	<b>1 359</b>	<b>2 590</b>	<b>3 874</b>	<b>2 657</b>	<b>1 037</b>	<b>3 426</b>	<b>3 540</b>	<b>4 717</b>	<b>343</b>	<b>27 093</b>

## CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | CENTRE OPÉRATIONNEL SUD

Poste de quartier	12	15	16	20	21	22	50	Total
<b>Crimes contre la personne</b>								
Homicides	0	1	0	1	1	2	0	5
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	0	3	3	4	20	4	0	34
Voies de fait	174	470	325	489	660	380	166	2 664
Agressions sexuelles	20	52	41	34	46	30	18	241
Vols qualifiés	87	144	86	219	234	149	129	1 048
Autres infractions contre la personne	89	242	151	156	208	154	30	1 030
<b>Total</b>	<b>370</b>	<b>912</b>	<b>606</b>	<b>903</b>	<b>1 169</b>	<b>719</b>	<b>343</b>	<b>5 022</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>								
Crimes d'incendie	8	38	23	16	15	9	4	113
Introductions par effraction	211	547	332	295	379	488	5	2 257
Vols de véhicules à moteur	57	202	103	142	170	143	0	817
Vols simples	1 038	976	647	3 626	4 319	1 093	172	11 871
Possession de biens volés	22	10	8	11	21	17	1	90
Fraudes	155	129	154	335	249	107	13	1 142
Méfais	335	514	340	515	702	268	188	2 862
<b>Total</b>	<b>1 826</b>	<b>2 416</b>	<b>1 607</b>	<b>4 940</b>	<b>5 855</b>	<b>2 125</b>	<b>383</b>	<b>19 152</b>
<b>Autres infractions au Code criminel</b>								
Prostitution	0	10	0	0	11	39	2	62
Infractions relatives aux armes à feu	5	8	6	17	53	14	10	113
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	462	436	229	387	1 924	424	124	3 986
Autres C.cr.	19	44	22	46	71	29	72	303
<b>Total</b>	<b>486</b>	<b>498</b>	<b>257</b>	<b>450</b>	<b>2 059</b>	<b>506</b>	<b>208</b>	<b>4 464</b>
<b>Total des délits et infractions au Code criminel</b>	<b>2 682</b>	<b>3 826</b>	<b>2 470</b>	<b>6 293</b>	<b>9 083</b>	<b>3 350</b>	<b>934</b>	<b>28 638</b>
<b>Autres lois et règlements</b>								
Loi sur les aliments et drogues	82	102	58	98	358	86	23	807
Infractions aux lois fédérales	0	1	0	0	6	2	0	9
Infractions aux lois provinciales	2	9	2	16	39	48	0	116
Règlements municipaux	561	793	238	1 101	3 102	1 354	713	7 862
<b>Total</b>	<b>645</b>	<b>905</b>	<b>298</b>	<b>1 215</b>	<b>3 505</b>	<b>1 490</b>	<b>736</b>	<b>8 794</b>
<b>Grand total</b>	<b>3 327</b>	<b>4 731</b>	<b>2 768</b>	<b>7 508</b>	<b>12 588</b>	<b>4 840</b>	<b>1 670</b>	<b>37 432</b>



## CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | CENTRE OPÉRATIONNEL NORD

Poste de quartier	10	24	27	30	31	33	35	37	38	44	Total
<b>Crimes contre la personne</b>											
Homicides	0	0	4	1	1	2	0	0	0	2	<b>10</b>
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Tentatives de meurtre	3	1	6	6	1	1	4	1	11	3	<b>37</b>
Voies de fait	216	126	323	392	274	192	270	180	472	428	<b>2 873</b>
Agressions sexuelles	16	11	47	31	33	15	29	17	43	43	<b>285</b>
Vols qualifiés	85	63	155	129	95	61	105	81	181	165	<b>1 120</b>
Autres infractions contre la personne	96	80	174	161	127	102	112	66	159	203	<b>1 280</b>
<b>Total</b>	<b>416</b>	<b>281</b>	<b>709</b>	<b>720</b>	<b>531</b>	<b>373</b>	<b>520</b>	<b>345</b>	<b>866</b>	<b>844</b>	<b>5 605</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>											
Crimes d'incendie	9	6	24	36	18	7	16	14	29	18	<b>177</b>
Introductions par effraction	244	253	567	385	470	116	489	459	730	680	<b>4 393</b>
Vols de véhicules à moteur	158	64	378	353	241	69	197	153	184	352	<b>2 149</b>
Vols simples	484	702	1 024	862	725	393	930	818	1 949	1 680	<b>9 567</b>
Possession de biens volés	12	3	9	14	11	6	8	4	24	18	<b>109</b>
Fraudes	165	217	172	114	129	61	140	157	177	229	<b>1 561</b>
Méfais	157	205	389	313	257	140	285	291	600	421	<b>3 058</b>
<b>Total</b>	<b>1 229</b>	<b>1 450</b>	<b>2 563</b>	<b>2 077</b>	<b>1 851</b>	<b>792</b>	<b>2 065</b>	<b>1 896</b>	<b>3 693</b>	<b>3 398</b>	<b>21 014</b>
<b>Autres infractions au Code criminel</b>											
Prostitution	0	0	52	0	1	1	1	0	0	0	<b>55</b>
Infractions relatives aux armes à feu	4	3	8	13	7	1	13	2	12	7	<b>70</b>
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	197	77	231	259	196	208	491	157	422	372	<b>2 610</b>
Autres C.cr.	19	13	26	23	16	10	12	17	37	31	<b>204</b>
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>93</b>	<b>317</b>	<b>295</b>	<b>220</b>	<b>220</b>	<b>517</b>	<b>176</b>	<b>471</b>	<b>410</b>	<b>2 939</b>
<b>Total des délits et infractions au Code criminel</b>											
	<b>1 865</b>	<b>1 824</b>	<b>3 589</b>	<b>3 092</b>	<b>2 602</b>	<b>1 385</b>	<b>3 102</b>	<b>2 417</b>	<b>5 030</b>	<b>4 652</b>	<b>29 558</b>
<b>Autres lois et règlements</b>											
Loi sur les aliments et drogues	61	18	66	58	47	33	59	57	107	59	<b>565</b>
Infractions aux lois fédérales	1	0	4	0	3	1	0	0	2	1	<b>12</b>
Infractions aux lois provinciales	5	7	9	28	16	5	31	28	78	13	<b>220</b>
Règlements municipaux	199	71	159	196	182	172	287	728	3 131	312	<b>5 437</b>
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>96</b>	<b>238</b>	<b>282</b>	<b>248</b>	<b>211</b>	<b>377</b>	<b>813</b>	<b>3 318</b>	<b>385</b>	<b>6 234</b>
<b>Grand total</b>	<b>2 131</b>	<b>1 920</b>	<b>3 827</b>	<b>3 374</b>	<b>2 850</b>	<b>1 596</b>	<b>3 479</b>	<b>3 230</b>	<b>8 348</b>	<b>5 037</b>	<b>35 792</b>

## CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | CENTRE OPÉRATIONNEL EST

Poste de quartier	23	39	42	45	46	48	49	Total
<b>Crimes contre la personne</b>								
Homicides	2	3	3	0	1	2	1	12
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	3	10	3	2	2	1	2	23
Voies de fait	431	855	320	306	208	554	322	2 996
Agressions sexuelles	60	89	25	23	17	119	35	368
Vols qualifiés	149	217	119	60	67	216	83	911
Autres infractions contre la personne	179	376	204	187	115	328	156	1 545
<b>Total</b>	<b>824</b>	<b>1 550</b>	<b>674</b>	<b>578</b>	<b>410</b>	<b>1 220</b>	<b>599</b>	<b>5 855</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>								
Crimes d'incendie	31	39	20	29	6	37	13	175
Introductions par effraction	726	528	379	188	257	723	413	3 214
Vols de véhicules à moteur	244	548	485	254	290	472	345	2 638
Vols simples	1 327	1 006	1 053	445	692	1 175	620	6 318
Possession de biens volés	37	32	3	2	4	20	16	114
Fraudes	144	207	156	79	117	162	109	974
Méfais	375	455	322	227	194	549	281	2 403
<b>Total</b>	<b>2 884</b>	<b>2 815</b>	<b>2 418</b>	<b>1 224</b>	<b>1 560</b>	<b>3 138</b>	<b>1 797</b>	<b>15 836</b>
<b>Autres infractions au Code criminel</b>								
Prostitution	73	0	1	0	1	5	2	82
Infractions relatives aux armes à feu	15	18	10	4	16	15	18	96
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	478	622	261	189	133	521	214	2 418
Autres C.cr.	23	35	27	18	8	28	18	157
<b>Total</b>	<b>589</b>	<b>675</b>	<b>299</b>	<b>211</b>	<b>158</b>	<b>569</b>	<b>252</b>	<b>2 753</b>
<b>Total des délits et infractions au Code criminel</b>	<b>4 297</b>	<b>5 040</b>	<b>3 391</b>	<b>2 013</b>	<b>2 128</b>	<b>4 927</b>	<b>2 648</b>	<b>24 444</b>
<b>Autres lois et règlements</b>								
Loi sur les aliments et drogues	107	129	70	51	23	88	44	512
Infractions aux lois fédérales	0	2	0	1	1	1	1	6
Infractions aux lois provinciales	12	16	9	7	6	10	8	68
Règlements municipaux	386	421	127	38	49	205	146	1 372
<b>Total</b>	<b>505</b>	<b>568</b>	<b>206</b>	<b>97</b>	<b>79</b>	<b>304</b>	<b>199</b>	<b>1 958</b>
<b>Grand total</b>	<b>4 802</b>	<b>5 608</b>	<b>3 597</b>	<b>2 110</b>	<b>2 207</b>	<b>5 231</b>	<b>2 847</b>	<b>26 402</b>

## Statistiques opérationnelles

### NOMBRE D'APPELS RÉPONDUS – TEMPS DE RÉPONSE ET DE TRAITEMENT PAR LA DIVISION DES COMMUNICATIONS OPÉRATIONNELLES ET INFORMATION POLICIÈRE

	2012
Nombre total des appels dans la file téléphonique 9-1-1	1 490 056
- au 280-2222 (police non-urgent)	66 944
Temps de réponse en seconde	2
Temps de traitement en seconde	121

### NOMBRE D'APPELS RÉPARTIS (INTERVENANTS POLICIERS) EN 2012

Appels répartis						
Par code de priorité	Région Ouest	Région Sud	Région Nord	Région Est	Section métro Montréal	Sous-total par priorité
1	2 287	2 216	2 425	2 097	95	9 120
2	48 395	45 563	54 378	44 972	3 266	196 574
3	42 706	35 785	50 042	36 036	4 129	168 698
4	10 045	9 197	18 328	10 445	9	48 024
5	555	446	689	469	3	2 162
6	217	141	203	137	1	699
7	189	295	188	103	1	776
P	0	2	0	0	0	2
<b>Sous-total régional</b>	<b>104 394</b>	<b>93 645</b>	<b>126 253</b>	<b>94 259</b>	<b>7 504</b>	<b>426 055</b>

Le Centre de rédaction des rapports d'événements a traité 10 767 cartes d'appel provenant du 9-1-1 et, de ce nombre, 7 919 rapports d'événement ont été remplis.

### STATISTIQUES DU SYSTÈME ADMINISTRATIF DE GESTION DES ALARMES (SAGA)

	2012
Nombre total d'alarmes fondées	1 503
Cambriolage	1 256
Vol qualifié	247
Nombre total d'alarmes non fondées	28 616
Cambriolage	27 293
Vol qualifié	1 323
Montant total perçu en amende pour alarmes non fondées	1 658 667,00 \$
Cambriolage	1 237 649,00 \$
Vol qualifié	421 018,00 \$

### TEMPS MOYEN DE RÉPONSE<sup>1</sup> AUX APPELS REÇUS PAR LA DIVISION DES COMMUNICATIONS OPÉRATIONNELLES ET INFORMATION POLICIÈRE

Année	Temps moyen de réponse à un appel de priorité 1
2012	5,45 minutes
2011	5,35 minutes
2010	6,36 minutes
2009	6,39 minutes
2008	6,02 minutes

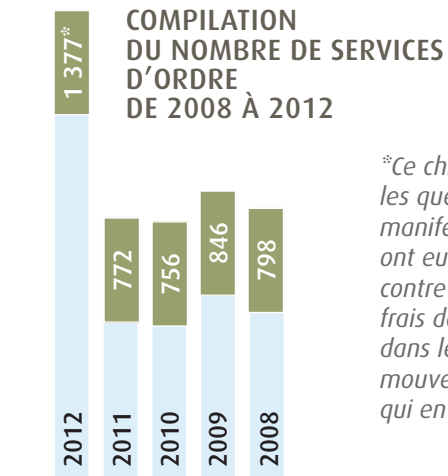
<sup>1</sup>Arrivée des policiers sur les lieux.

### STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE DU TAXI

	2012
Plaintes reçues	616
Transactions SAAQ	61 314
Renouvellements permis de travail	5 180
Émissions permis de travail	718
Examens	1 019
Taux de réussite à l'examen (%)	71,9 %
Acquisitions de permis de taxi	280
Renouvellements de permis de taxi	4 940
Émissions permis de taxi	19

### STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE DU REMORQUAGE

	2012
Plaintes reçues	45
Renouvellements permis de transport	526
Émissions permis de transport	87
Renouvellements permis d'exploitation	170
Émissions permis d'exploitation	21
Renouvellements permis de chauffeur	392
Émissions permis de chauffeur	258



\*Ce chiffre comprend les quelque 700 manifestations qui ont eu lieu en 2012 contre la hausse des frais de scolarité et dans le cadre du mouvement social qui en a découlé.

### UTILISATION D'ARMES INTERMÉDIAIRES

2012			
Aérosol capsique (inclus MK3-MK4)	447		
Armes intermédiaires d'impact (PR24, bâton 36)	<b>Total</b> 29	PR24 – 17 Bâton 36 – 12	
Arme à impulsion électrique	Démonstration – 21	Projection – 10	Contact – 0
Arme intermédiaire d'impact à projection	34		
Agent Chimique (ex : gaz lacrymogène)	5 (groupe tactique d'intervention)	196 (groupe d'intervention en contrôle de foule)	
Arme à feu	10		
Chaise de contention	7		



**COLIS SUSPECTS, DÉSAMORÇAGE  
ET EXPLOSIONS**  
*APPELS COLIS SUSPECTS – EXPLOSIF – RNBC*

	2012
Colis suspects	7
Engins incendiaires	48
Engins militaires	4
Explosifs trouvés à détruire	3
Explosion	1
Pièces pyrotechniques	4
ERNBC (Chimique)	2
<b>Total</b>	<b>69</b>

### COUPS DE FEU

Nombre d'incidents	Nombre de coups de feu	Personnes blessées
6	10	Policiers 0 Citoyens 6 (dont 2 décès)

### POURSUITES AUTOMOBILES

	2012
Nombre de poursuites automobiles	38
Nombre de suspects décédés	0
Nombre de suspects blessés	0
Nombre de policiers décédés	0
Nombre de policiers blessés	0
Nombre de citoyens décédés	0
Nombre de citoyens blessés	0
Nombre d'accidents – véhicules automobiles du Service	3
Nombre d'accidents – véhicules automobiles de citoyens	11

## Enquêtes effectuées par la Division des affaires internes et des normes professionnelles en 2012

### ENQUÊTES RELATIVES À LA LOI SUR LA POLICE

	2009	2010	2011	2012
Nombre de dossiers ouverts à la Section des enquêtes spéciales	52	86	47	89
<b>Dossiers traités par catégories de personnes</b>				
Dossiers impliquant un policier du SPVM	19	35	22	39
Dossiers impliquant un policier autre que SPVM	6	8	8	8
Dossiers impliquant une personne inconnue	1	5	0	6
Dossiers impliquant une personne non assujettie à la Loi sur la police	15	17	7	12
Dossiers impliquant un policier du SPVM sous enquête par un autre corps policier	11	21	10	24
<b>État des dossiers selon le traitement</b>				
Enquêtes MEA policiers SPVM	4	5	6	9
Enquêtes MEA policiers autres que SPVM	1	2	6	3
Enquêtes SMA / inactives / non fondées policiers SPVM	25	48	22	29
Enquêtes SMA / inactives / non fondées policiers autres que SPVM	4	5	2	5
Enquêtes SMA / inactives / non fondées impliquant une personne inconnue	0	5	0	1
Enquêtes MEA non assujetties à la Loi sur la police	6	7	3	4
Enquêtes SMA non assujetties à la Loi sur la police	9	10	2	3
Nombre de dossiers en traitement	3	4	6	35
<b>Dossiers complétés par le processus judiciaire</b>				
Policiers SPVM trouvés coupables	1	1	0	2
Policiers SPVM trouvés non coupables	2	2	3	1
Policiers autres que SPVM trouvés coupables	1	0	0	1
Policiers autres que SPVM trouvés non coupables	1	1	5	1
Autre que policier du SPVM trouvé coupable	1	2	1	0
Autre que policier du SPVM trouvé non coupable	4	5	1	0

MEA : mise en accusation / SMA : sans mise en accusation

## DÉONTOLOGIE

	2009	2010	2011	2012
<b>Nombre de plaintes reçues par le Commissaire à la déontologie policière</b>	743	710	705	846
Nombre de policiers visés par ces plaintes (fiches) identifiés ou non-identifiés	1 198	1 161	1 040	1 240
◇ Nombre de policiers visés, plaintes rejetées	758	635	563	469
◇ Nombre de policiers visés, référés en conciliation	543	503	438	371
◇ Nombre de policiers, conciliations réussies	285	445	390	166
◇ Nombre de policiers visés, désistements	84*	4	4	5
◇ Nombre de policiers visés, cités devant le Comité de déontologie	34	49	41	1
◇ Nombre de policiers visés, plaintes en traitement	49	74	83	598
Nombre de plaintes en traitement	12	37	44	397
Nombre de plaintes reçues qui ont fait ou qui font l'objet de citations devant le Comité de déontologie policière	22	27	17	1
Nombre de demandes d'excuses accordées	16	31	27	8
Nombre de demandes d'excuses refusées	2	3	4	1
Nombre de demandes d'excuses en traitement	n/a	0	0	1

\*Avant 2010, les données de désistements reliées à la conciliation étaient extraites dans la disposition pénale au lieu d'être dans la disposition conciliation, ce qui explique le grand écart.

<b>Enquêtes indépendantes</b>	2009	2010	2011	2012
Ouverture de dossiers	5	9	7	9
Numéros de dossiers	140 à 144	145 à 153	154 à 160	161 à 169
Nombre de dossiers terminés	5	6	3	0
Nombre de dossiers en traitement	0	3	4	9
Nombre d'accusations découlant d'enquêtes indépendantes, à la suite de la décision du procureur	0	0	0	0

## ENQUÊTES RELATIVES AU RÈGLEMENT SUR LA DISCIPLINE INTERNE DES POLICIERS ET POLICIÈRES DU SPVM

	2009	2010	2011	2012
Nombre de dossiers disciplinaires ouverts	68	76	69	56
Nombre de policiers concernés	184	93	81	62
Nombre de dossiers traités en vertu de l'article 49 (par un cadre d'unité)	12	30	24	15
◇ Nombre de journées de suspension	5	61	41	9
◇ Nombre de réprimandes	12	18	14	12
Nombre de dossiers traités par les Enquêtes Internes	56	52	56	41
◇ Nombre de dossiers en traitement	6	7	13	30
◇ Nombre de dossiers en attente pour audition	3	5	9	3
◇ Nombre de dossiers terminés	62	70	58	16
■ Classés à notre niveau	10	32	29	7
■ Classés non fondés	10	1	1	0
■ Classés article 13	13	6	3	9
■ Auditionnés devant officier de direction ou comité	21	2	0	0
• Nombre de journées de suspension	22	2	0	0
• Nombre de réprimandes	5	3	0	0
• Nombre d'avertissements	0	0	0	0
• Nombre de mutation / rétrogradation	0	0	0	0
• Nombre de mutation disciplinaire	0	0	0	0
• Nombre de destitutions	2	0	1	0
Nombre de radiations de sanctions	43	125	112	47
◇ Nombre de demandes accordées	36	111	101	42
◇ Nombre de demandes accordées en partie	0	3	4	0
◇ Nombre de demandes refusées	7	11	7	5

## LOI SUR LA POLICE

Articles 119 (2)	2009	2010	2011	2012
◇ Nombre de dossiers ouverts	3	0	1	0
■ Nombre de causes terminées	3	0	2	0
• Nombre de destitutions	1 (retraite)	0	1 (destitution)	0
• Nombre de journées de suspension	95	0	90	0
◇ Nombre de causes en suspens (cause en appel)	0	0	0	0
◇ Nombre de causes reportées	0	0	0	0



## BUREAU DU SERVICE À LA CLIENTÈLE (BSC)

	2010	2011	2012
<b>Nombre de dossiers ouverts au BSC</b>	3 814	3 710	4 311
<b>Nombre de policiers identifiés pour l'ensemble des dossiers ouverts</b>	2 406	2 465	2 105
Nature des dossiers ouverts			
◇ Plaintes	2 737	2 692	2 609
◇ Commentaires	674	289	196
◇ Demandes d'information	403	729	1 506
<b>Objet des plaintes</b>			
◇ Dossiers concernant un commentaire, une information, etc.	217	293	198
◇ Dossiers reliés à une prestation de service	764	882	936
◇ Dossiers reliés au comportement d'un employé du SPVM	1 766	1 879	1 744
◇ Autres, non classifiés	1 067	656	111

	2010	2011	2012
<b>Nombre de dossiers concernant le champ d'intervention en fonction de la mission du SPVM</b>	3 814	3 710	4 311
◇ Réponse aux appels	844	942	982
◇ Code de la sécurité routière	592	822	778
◇ Éclipse/Gangs de rue	5	0	1
◇ Services d'ordre/Manifestations	13	24	141
◇ Incivilités	7	29	14
◇ Enquêtes	30	123	155
◇ Non reliés à un champ spécifique	2 323	1 770	2 240

## DÉTECTION DES COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS (DCI)

	2010	2011	2012
Nombre de policiers ciblés, issus du système de signalement	287	295	228
Nombre de policiers ciblés pour analyse	80	72	71
<b>Nombre de profils rédigés</b>			
◇ Profils rédigés avec plan d'intervention	14	11	11
◇ Nature du comportement ciblé (politesse, respect, savoir-être, etc.)	14	11	11